



Bulletin Officiel

N° 5176 Vendredi 26 Août 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF :

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016 2

INTERLOCUTEUR UNIQUE FATCA 3

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE A&TECH 4

REPORT DE PAIEMENT D'ANNUITE D'UNE ECHEANCE

SOCIETE MEUBLATEX 5

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 » 5

COURBE DES TAUX

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7-8

ANNEXE I

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT - OPA -

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- INITIEE PAR LA SOCIETE AFRICA HOLDING

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- SIPHAT

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB -

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30/06/2016

- SANADETT SICAV
- CAP OBLIG SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2016**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2016**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", que dans le cadre des travaux préparatoires pour la mise en application dudit accord, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour l'échange d'information avec la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et ce conformément aux dispositions dudit accord.

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker 1002 Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse: ereff@finances.tn et ce dans un délai ne dépassant pas le 20 août 2016, les informations ci-après:

- La dénomination sociale de l'institution, en langue arabe ainsi que son identifiant fiscal.
- L'identifiant obtenu de l'Internal Revenue Service (IRS): à savoir le "Global Intermediary Identification Number" ou GIIN.
- La dénomination sociale de l'institution telle qu'elle a été prise en considération lors de l'enregistrement auprès de l'IRS pour l'obtention de l'identifiant GIIN susvisé.
- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ainsi que la fonction qu'il occupe au sein de l'institution.
- L'adresse électronique administrative de l'interlocuteur unique désigné, son adresse postale administrative ainsi que son numéro de téléphone.

Par ailleurs, et dans le cadre de la confidentialité et de la protection des informations et des données personnelles, les institutions susvisées sont priées d'informer immédiatement la Direction Générale des Impôts, de toute modification concernant la désignation de leur interlocuteur unique.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Société AeETCH**

Siège Social : 29, Rue des Entrepreneurs, Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société **AeTECH** publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016 :

Indicateurs (en Dinars)	2T/2016	2T/2015	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Var	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 452 326	2 995 782	6 938 934	7 607 941	-9%	13 512 302
CA Distribution	2 814 894	2 431 660	5 785 964	4 878 017	19%	9 813 666
CA Solutions	619 041	492 542	1 134 579	2 654 430	-57%	3 598 874
CA Business Intelligence	18 392	61 680	18 392	65 268	-72%	89 862
Autres		9 900		10 226	-100%	9 900
PRODUITS FINANCIERS	0	11 859	1 197	10 375	-88%	15 570
CHARGES FINANCIERES	112 392	104 485	205 510	177 027	16%	373 175
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 550 132	3 096 186	6 864 417	7 433 633	-8%	13 729 662
dont Charges de Personnel	428 713	495 737	897 605	1 061 489	-15%	2 032 889
dont Autres Charges d'Exploitation	223 538	231 110	473 533	543 800	-13%	1 152 948
EBITDA	-97 806	-100 404	74 517	174 308	-57%	-217 360
Marge d'EBITDA	-3%	-3%	1%	2%		-2%

Les indicateurs ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale.
Les chiffres au 31/12/2015 sont en cours d'audit.

Chiffre d'affaires :

Aux termes des six premiers mois de 2016, **AeTECH** a vu son chiffre d'affaires diminuer de **9%** par rapport à la même période en 2015 pour s'établir à **6.938 MTND**.

L'activité "Distribution", en hausse de **19%** par rapport à 2015 et a contribué à hauteur de **83.38%** du chiffre d'affaires global du premier semestre. Elle a atteint au 30/06/2016 un montant global de **5.785MTND**.

L'activité "Solutions" quant à elle réalise une baisse importante de **57%** due essentiellement au décalage entre les commandes et la facturation. Cette dernière représente **16.35%** des recettes totales d'**AeTECH**.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) de **AeTECH** sont passées de 7.433 MTND au cours du S1 2015 à **6.864 MTND** en 2016, soit une baisse de **8%** en corrélation avec la baisse du chiffre d'affaires.

Les charges de personnel ont été maîtrisées à **0.897 MTND** au cours du premier et deuxième trimestre 2016, soit **-15%** par rapport à la même période en 2015.

Ces charges représentent **12.94%** du chiffre d'affaires réalisé au cours du semestre.

EBITDA :

La marge d'EBITDA s'est établie à **1.07%** contre 2.29% une année auparavant.

Charges financières :

Les charges financières d'**AeTECH** ont évolué de **16%** durant le premier semestre de l'exercice 2016. Elles passent de 0.177 MTND en 2015 à **0.205 MTND** en 2016.

AVIS DE SOCIETES

REPORT DE PAIEMENT D'ANNUITE
D'UNE ECHEANCE

Société Meublatex

Siège social : Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-

La Société Meublatex informe les détenteurs d'obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire « Meublatex 2008 » visé par le CMF en date du 07/08/2009 sous le n°09-660, **du report au 31/08/2016 du paiement de la dernière échéance de l'emprunt** initialement prévue pour le 29/08/2016.

Les montants non payés à l'échéance du 29/08/2016, donneront lieu à un règlement d'intérêts au taux d'émission de l'emprunt, soit 5,4%.

2016 - AS - 4027

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« SERVICOM 2016 »**

CGF, Intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**SERVICOM 2016**» de **7 500 000 DT** susceptible d'être porté à un maximum de **20 000 000 DT**, ouvertes au public le 16 mai 2016, ont été clôturées le **16 août 2016**, pour un montant de **9 000 000 DT**.

2016 - AS - 4025

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 AOUT 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,380%		
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,390%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,418%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,425%	994,558
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,452%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,486%	1 001,954
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,508%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,543%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,647%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,682%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,701%	1 016,985
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,958%	1 004,176
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,327%	1 003,227
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,408%	886,357
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,533%	998,878
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,995%	984,505
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,330%	970,381
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,455%	973,363
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,994%		956,215
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,998%	995,032
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,002%	933,445
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,013%	947,225
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,025%	942,371
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,029%	940,320
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,060%		948,541
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,142%	940,409
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,349%		949,813

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	162,250	162,267		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,597	109,608		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,927	93,937		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,439	14,440		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,602	105,613		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,481	1,482		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,181	104,272		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,652	39,656		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,761	53,766		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	127,880	128,104		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	472,152	472,501		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,093	117,848		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	126,239	126,206		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,570	138,336		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	120,629	120,465		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	95,097	95,240		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	145,727	145,856		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,010	93,862		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,777	93,765		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	141,109	141,827		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,071	126,427		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	109,555	109,549		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	93,603	93,338		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	99,521	99,357		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,921	18,957		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 536,237	1 537,434		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 153,062	2 147,953		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,995	121,472		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,374	109,374		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	142,311	142,530		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	146,369	145,008		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,304	15,316		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 125,672	5 131,624		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 969,346	4 971,410		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,411	2,432		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,121	2,131		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,161	1,171		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,083	1,091		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,071	1,082		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,070	1,084		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	103,945	103,709		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,242	9,180		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,519	110,329		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,665	118,716		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,041	107,052
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,269	102,279
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,123	104,133
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,195	101,206
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	102,653	102,665
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,994	106,004
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,157	103,169
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,103	101,113
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,389	103,400
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,220	101,231
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,140	103,152
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,269	102,280
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	105,312	105,324
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,800	103,811
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,361	102,370
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,318	101,328
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,289	103,299
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,289	101,301
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,487	102,498
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,274	104,284
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,361	101,373
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,908	101,919
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,854	103,864
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,375	101,386

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,435	10,436
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	102,072	102,083
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,337	102,349
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	103,462	103,474
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,373	10,374
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,848	56,753
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	128,492	128,494
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 343,076	1 343,146
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,071	113,082
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,239	109,273
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,991	98,076
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,942	16,943
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	272,393	272,491
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,595	28,600
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 283,547	2 276,191
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,899	70,867
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,307	54,293
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	101,816	101,436
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,848	85,376
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,752	10,749
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,534	11,527
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,999	13,988
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,512	12,473
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,455	12,462
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,250	11,251
96	ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	142,100	142,378
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,483	138,691
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	8,922	8,925
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	101,248	101,155
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	81,055	81,004
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,295	81,169
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,128	97,019
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,645	93,974
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,481	102,314
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	114,942	115,873
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	100,767	102,826
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	136,982	137,295
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,139	99,371
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,722	98,765
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	190,315	189,735
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	175,990	175,692
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	153,230	153,165
115	MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,625	19,526
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	142,710	142,412
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,739	113,314
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 631,059	8 571,071
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,016	8,057
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,702	81,582
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	977,204	979,215
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5128,231	5126,770
124	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
125	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	110,747	110,555
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
126	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,034	9,047
127	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
128	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 038,796	10 043,693

* FCP en liquidation anticipée

** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- initiée par la société Africa Holding

Par décision n° 37 du 24 août 2016, le Conseil du Marché Financier a soumis la société Africa Holding à une Offre Publique d'Achat obligatoire visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société Africa Holding est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA, intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Africa Holding détient 1 810 472 actions représentant 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (1).

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Africa Holding vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société STIP, soit **2 397 351** actions représentant **56,97%** du capital de la société.

L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,620 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société Africa Holding et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 37 du 24/08/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la STIP qu'elle ne détient pas, et ce suite à son acquisition d'une quantité de titres STIP, lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

- 1- Politique industrielle :** Investissement matériel de 6 MDT pour la production de nouvelles dimensions.
- 2- Politique financière :** Financement du cycle d'exploitation : Achat et dédouanement de matières premières pour 26 MDT, paiement des salaires relatifs à 4 mois d'activité pour 8MDT et paiement des autres charges nécessaires à l'activité pour 6 MDT.

(1) La STIP détient une quantité de 32 845 de ses propres actions.

3- Politique sociale : La société se trouve dans une situation de sureffectif, d'où la nécessité de procéder au départ à la retraite anticipée de certains employés avec le recrutement de nouveaux techniciens, ingénieurs et de personnel techniques qualifié.

Ces axes s'incarnent dans le cadre d'un plan de restructuration de la société qui fera l'objet de négociation avec les autorités compétentes.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 inclus.**

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **29 septembre 2016**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5-Reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STIP reprendra à partir du **lundi 29 août 2016**.

X- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

Dénomination de la société : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la terre BP N° 77-1003 Tunis.

Téléphone : 71 230 400/ 71 232 300 **Fax :** 71 236 888/ 71 237 222

Forme juridique : Société anonyme

Date de constitution : 21/07/1980 **Durée :** 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Objet social :

La fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tout autre article en caoutchouc manufacturé.

Numéro d'inscription sur le registre de commerce : B 15003 1996

Matricule fiscal : 12364/R/A/M.000

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle:

Conseil d'administration:

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Mandat
Riadh BERRJEB (1)	Lui même	Président	2014 – 2016
PIRELLI Tyre S.P.A (2)	Taieb Jnifen	Membre	2016 – 2018
STB (3)	Sawsen Damak	Membre	2015 – 2017
BTK (1)	Rym Lakhoua	Membre	2014 – 2016
STIA (1)	Afif Khefacha	Membre	2014 – 2016
OCT (3)	Imed Chaar	Membre	2015 – 2017
Hédi Ben BRAHEM (4)(5)	Lui même	Membre	2014 – 2016

(1)Mandat renouvelé par l'AGO du 19/06/2014

(2)Mandat renouvelé par l'AGO du 23/06/2016

(3)Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2015

(4)Nomination par l'AGO du 19/06/2014

(5)Représentant des petits porteurs

Direction : Mr Riadh BERRJEB Président Directeur Général (Nomination par le conseil d'administration du 05/05/2014)

Contrôle :

Identité	Adresse	Mandat
AMC ERNEST & YOUNG représenté par M. Anis LAADHAR	Bv. de la terre Centre Urbain Nord – 1003 Tunis Tél : 70 749 111	2014 – 2016
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING représenté par M. Fadhel JAOUA	22 bis Av. Mongi Slim EIMenzah 5 – 1004 Tunis –Tél : 71. 230 666	2014 – 2016

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 12 623 469 dinars
- **Nombre total des titres** : 4 207 823 actions
- **Nombre total des droits de vote** : 4 174 978 droits de vote

- **Structure du capital de la société STIP après l'opération d'acquisition réalisée en date du 12 juillet 2016 par l'initiateur de l'offre :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droit de
Initiateur	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Africa Holding	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Autres actionnaires	2 397 351	2 397 351	56,97%	2 364 506	56,64%
Total	4 207 823	4 207 823	100%	4 174 978	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers certifiés de la société STIP arrêtés au 31 décembre 2015 :

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
		2015	2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 471 273	8 430 823
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 395 038)	(8 345 265)
	III.1	76 234	85 558
Immobilisations corporelles		177 176 041	175 611 954
- Amortissements des immobilisations corporelles		(162 834 059)	(161 532 785)
	III.1	14 341 982	14 079 169
Immobilisations financières		10 703 681	10 680 521
- Provisions sur immobilisations financières		(6 190 517)	(5 634 589)
	III.2	4 513 165	5 045 932
Total des actifs immobilisés		18 931 381	19 210 660
Total des actifs non courants		18 931 381	19 210 660
Actifs courants			
Stocks		36 666 698	34 229 973
- Provisions pour dépréciation des stocks		(962 086)	(1 115 939)
	III.3	35 704 612	33 114 034
Clients et comptes rattachés		39 286 042	39 925 058
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(16 594 604)	(16 830 871)
	III.4	22 691 439	23 094 188
Autres actifs courants		22 908 753	12 029 880
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 163 165)	(1 108 135)
	III.5	21 745 588	10 921 745
Placements et autres actifs financiers	III.6	114 807	186 755
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	1 529 210	2 884 185
Total des actifs courants		81 785 656	70 200 906
Total des actifs		100 717 037	89 411 566

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passifs		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
	Notes	2015	2014
Capitaux propres			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 724)	(325 724)
Autres capitaux propres		7 753 164	7 766 530
Résultats reportés		(172 332 849)	(170 903 334)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(147 258 977)	(145 816 097)
Résultat de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Total des capitaux propres	III.8	(150 229 906)	(147 245 611)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9	59 626 979	62 518 811
Autres passifs non courants	III.10	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11	4 693 983	4 157 003
Total des passifs non courants		65 165 611	67 520 463
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	10 409 405	11 813 863
Autres passifs courants	III.13	62 486 554	44 757 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	112 885 372	112 565 628
Total des passifs courants		185 781 332	169 136 715
Total des passifs		250 946 943	236 657 178
Total des capitaux propres et des passifs		100 717 037	88 411 566

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période de 12	Période de 12
		mois close le	mois close le
		31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15	88 744 267	89 739 515
Autres produits d'exploitation	III.16	1 008 660	229 200
Total des produits d'exploitation		89 752 927	89 968 715
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 049 627)	(5 714 376)
Achats d'approvisionnements consommés	III.17	53 239 751	55 811 626
Charges de personnel	III.18	26 691 141	23 670 185
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19	2 359 765	2 389 623
Autres charges d'exploitation	III.20	5 234 182	4 330 054
Total des charges d'exploitation		83 475 211	80 487 111
Résultat d'exploitation		6 277 715	9 481 604
Charges financières nettes	III.21	12 096 639	10 765 482
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.22	3 005 675	-
Autres pertes ordinaires	III.23	7 814	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 821 063)	(1 283 878)
Impôt sur les bénéfices		149 866	145 636
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 970 929)	(1 429 514)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Résultat net de la période		(2 970 929)	(1 429 514)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(2 970 929)	(1 429 514)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note s	Période close le	
		31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(2 970 929)	(1 429 514)
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		2 504 665	2 632 526
- Variations des :			
Stocks		(2 436 725)	(6 433 068)
Créances		639 016	(148 681)
Autres actifs courants		(10 878 873)	(1 605 995)
Placements et autres actifs financiers		71 948	3 177 054
Fournisseurs et autres dettes		17 078 664	(2 087 757)
- Transfert de charges		(3 207)	22 443
- Plus ou moins-value de cession		-	37
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(4 004 558)	(5 872 956)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 977 230)	(681 949)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(23 160)	(58 171)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	31 737
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 000 391)	(708 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	-
Actions propres		-	11
Encaissements provenant des emprunts		51 237 860	54 689 589
Encaissements provenant des subventions		-	12 500
Décassements pour remboursement des emprunts		(54 557 022) 358)	(33 373)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 319 162)	21 328 743
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		15 556	15 279
Variation de trésorerie		(1 299 439)	14 762 683
Trésorerie au début de l'exercice		(25 095 343)	(39 858 026)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.24	(26 394 782)	(25 095 343)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT. Ce capital été réduit, par l'AGE du 30 juin 2008, pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivi d'effets pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 juin 2014 a réduit le capital de 3 DT pour le porter de 12.623.472 DT à 12.623.469 DT, et ce, moyennant l'annulation d'une action achetée par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2.BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar Tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement au résultat conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Know How	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Matériels et outillages industriels	20%
Constructions	2,5% à 5%

Stocks

Les stocks sont composés des stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminé sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours

de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives des états financiers (Montants en Dinar Tunisien)

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 14 418 216 Dinars au 31 Décembre 2015 Dinars contre 14 164 728 Dinars au 31 Décembre 2014. La variation des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/15
	31/12/2014	Acquisiti ons	Transfert s	Sorties	31/12/2015	31/12/2014	Dotation 2015	Sorties	31/12/2015	
<u>IMMO. INCORPORELLES</u>										
- Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(7 004 062)	-	-	(7 004 062)	-
- Logiciels	664 064	40 450	-	-	704 514	(654 775)	(11 639)	-	(666 414)	38 100
- Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(686 427)	(38 135)	-	(724 562)	38 135
- En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	8 430 823	40 450	-	-	8 471 273	(8 345 265)	(49 774)	-	(8 395 038)	76 234
<u>IMMO. CORPORELLES</u>										
- Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
- Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(17 228 795)	(828 145)	-	(18 056 940)	6 835 431
- Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(599 851)	(14 320)	-	(614 171)	255 859
- Agencement -aménagement des constructions	3 341 554	-	-	-	3 341 554	(3 163 566)	(27 110)	-	(3 190 676)	150 878
- Matériel & outillages industriels	102 323 748	337 694	301 896	(115 084)	102 848 254	(99 042 807)	(620 784)	115 084	(99 548 508)	3 299 746
- Matériel & outil. industriels réévalués	37 599 389	-	-	(145 071)	37 454 318	(37 599 389)	-	145 071	(37 454 318)	-
- Matériel de transport	1 616 724	231 463	-	(117 056)	1 731 131	(1 397 069)	(108 345)	117 056	(1 388 358)	342 774
- Matériel informatique	1 193 286	85 817	-	-	1 279 104	(1 099 222)	(35 845)	-	(1 135 067)	144 036
- Agencements, Aménagements & Installations	1 266 678	408 229	60 187	(13 978)	1 721 116	(978 615)	(55 922)	13 717	(1 020 820)	700 296
- Equipements de bureau	453 765	14 124	-	(4 612)	463 278	(423 470)	(6 342)	4 612	(425 200)	38 077
- En cours	686 311	882 559	(362 083)	-	1 206 787	-	-	-	-	1 206 787
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	175 611 954	1 959 887	-	(395 801)	177 176 041	(161 532 785)	(1 696 813)	395 539	(162 834 059)	14 341 982
Total (I+II)	184 042 777	2 000 337	-	(395 801)	185 647 314	(169 878 050)	(1 746 587)	395 539	(171 229 097)	14 418 216

III.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 513 165 Dinars contre 5 045 932 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participation SOMACOP	5 596 850	5 596 850
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	504 878	488 198
Prêts au personnel	93 598	87 118
Total brut	10 703 681	10 680 521
Provision pour dépréciation des titres SOMACOP	4 833 481	4 473 783
Provision pour dépréciation des titres SMTP	1 357 035	1 160 806
Total net	4 513 165	5 045 932

III.3. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 35 704 612 Dinars contre 33 114 034 Dinars au 31 Décembre 2014 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	8 875 276	10 392 101
Produits finis	17 299 047	12 341 958
En-cours de production de biens	2 222 932	3 130 394
Pièces de rechange et autres approvisionnements	8 269 443	8 365 520
Total brut	36 666 698	34 229 973
Provision pour dépréciation des MP	31 191	4 574
Provision pour dépréciation des produits finis	130 894	311 365
Provisions pour dépréciation des PDR	800 000	800 000
Total net	35 704 612	33 114 034

III.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 22 691 439 Dinars contre 23 094 188 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	4 083 664	4 363 560
Clients locaux, effets à recevoir	49 503	1 200 373
Clients, chèques en caisse	19 275 119	18 447 102
Clients douteux	15 877 756	15 914 023
Total brut	39 286 042	39 925 058
Provision pour dépréciation des comptes clients	16 594 604	16 830 871
Total net	22 691 439	23 094 188

III.5. Autres actifs courants

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 21 745 588 Dinars contre 10 921 745 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	3 924 631	996 443
Personnel	57 381	49 843
Etat, impôts sur les sociétés à reporter	5 872 308	4 519 349
Taxes sur le CA récupérable	5 425 415	52 013
Etat, TFP à reporter	216 729	312 517
Etat, avances en douanes	208 922	213 510
Etat, rappel d'Impôts	364 315	364 315
Société du groupe SOMACOP	3 748 209	3 495 911
Société du groupe SMTP	1 131 217	1 540 234
Sociétés du groupe SOMACOP Plus	62 507	55 347
Tunisie factoring	901 624	-
Charges constatées d'avance	153 955	344 259
Débiteurs divers	841 540	86 139
Total brut	22 908 753	12 029 880
Provision pour dépréciation des AAC	1 163 165	1 108 135
Total net	21 745 588	10 921 745

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 114 807 Dinars contre 186 755 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Régies d'avances et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	114 807	129 677
Blocage Saisie Arrêt	-	57 078
Total	114 807	186 755

III.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 1 529 210 Dinars contre 2 884 185 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Caisses	12 985	5 615
Régies d'avances et accréditifs (inférieurs à 3 mois)	493 467	741 000
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Banques	315 538	71 269
Total	1 529 210	2 884 185

III.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 Décembre 2015 un solde négatif de 150 229 906 Dinars contre un solde négatif au 31 Décembre 2014 de 147 245 611 Dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

	Capital Social (1)	Réserve légale	Réserve spéc. d'investissem ent	Réserve spéciale	Actions propres (2)	Autres capit. propres	Résultats reportés	Amortissemen s différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 770 790	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation de résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'AGO du 19/6/2014							(8 195 276)	(8 575 985)	16 771 261	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						12 500 (16 762)				12 500 (16 762)
Réduction du capital décidée par l'AGE du 19/6/2014	(3)					2				(1)
Régularisation de la cession de 5 actions propres					50					50
Résultat net de l'exercice									(1 429 514)	(1 429 514)
Solde au 31 décembre 2014	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 766 530	(65 974 334)	(104 929 000)	(1 429 514)	(147 245 611)
Affectation de résultat de l'exercice 2014 suivant la décision de l'AGO du 25/6/2015							(1 429 514)		1 429 514	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						(13 365)				(13 365)
Résultat net de l'exercice									(2 970 929)	(2 970 929)
Solde au 31 décembre 2015	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 753 165	(67 403 848)	(104 929 000)	(2 970 929)	(150 229 906)

(1) L'AGE du 30/06/2008 a décidé d'augmenter le capital de la STIP de 42 078 240 Dinars pour le porter de 12 623 472 à 54 701 712 Dinars par l'émission de 14 026 080 actions nouvelles de 3 Dinars chacune (en numéraire) à libérer intégralement à la souscription. Cette augmentation n'a pas été réalisée.

(2) Les actions propres détenues par la société, suite à la décision de son AGO du 19 mars 2002 et à la cession réalisée, correspondent à 32 845 actions représentant 0,78% du total des actions en circulation.

III.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 59 626 979 Dinars contre un solde de 62 518 811 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail des emprunts (échéances à plus d'un an, échéances à moins d'un an et échéances impayées) se présente comme suit:

<u>BAILLEURS DE FONDS</u>	<u>Durée</u>	<u>Franchise</u>	Solde au 31/12/2015			Total
			à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	85 959	171 919	1 805 149	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	148 261	197 681	2 026 230	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	139 954	279 909	2 939 043	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	100 491	100 491	1 004 912	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	182 504	182 504	1 961 913	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	202 112	202 112	2 172 702	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
AIL Crédits leasing	3 ans		116 963	82 963	-	199 926
CNSS Crédit : 71 096,556	60 mois	3 ans	67 814	3 282	-	71 096
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans		276 496	525 343	42 098	843 936
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine		-	-	-	-
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 765 624	-	-	3 765 624
ATTIJARI 2 000 000 (Rééchelonnement du reliquat du crédit de 2 912 687)			-	1 354 658	108 913	1 463 571
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	4 965 882	993 176	-	5 959 059
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	-	-	-
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)			4 180 787	-	-	4 180 787
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans		-	-	-	-
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		971 667	1 060 000	-	2 031 667
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			2 289 000	-	-	2 289 000
BNA 13 806 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans		10 738 008	1 533 996	127 833	12 399 837
BNA 16 923 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	1 an	15 042 666	1 880 334	-	16 923 000
BNA 5 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans		3 518 520	740 740	185 185	4 444 445
BNA 5 929 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	1 an	4 235 000	1 694 000	-	5 929 000
BIAT 3 186 000 (Tranche à remboursement fractionné)	3 ans		1 115 294	1 115 294	-	2 230 588
BIAT 650 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			650 000	-	-	650 000
BFT 1 200 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 mois				300 000	300 000
BFT 6 947 709 (Tranche à remboursement fractionné)	48 mois	4 mois	5 094 993	1 852 716		6 947 709
BFT 1 738 984 (Tranche soumise à abandon conditionné)			1 738 984			1 738 984
Total			59 626 979	13 971 117	16 602 550	90 200 646

III.10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 844 649 Dinars contre le même solde au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes assorties C.P Etat (*)	844 649	844 649
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total	844 649	844 649

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la STIP et qui provient d'un don Italien.

III.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 693 983 Dinars contre 4 157 003 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques douaniers	-	205 474
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 955 953	2 811 314
Autres provisions pour risques et charges	1 738 030	1 140 215
Total	4 693 983	4 157 003

III.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 10 409 405 Dinars au 31 Décembre 2015 contre 11 813 863 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
Fournisseurs locaux	3 081 977	3 615 353
Fournisseurs étrangers	613 767	806 790
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	-	791
Fournisseurs, effets à payer	2 867 379	2 128 276
Fournisseurs, factures non parvenues	3 420 886	4 860 362
Total des fournisseurs d'exploitation	9 984 007	11 411 572
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
Fournisseurs locaux	118 994	118 994
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	280 849	257 742
Total des fournisseurs d'immobilisations	425 398	402 291
Total	10 409 405	11 813 863

III.13. Autres passifs courants

Le autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 62 486 554 Dinars contre 44 757 224 Dinars au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients R.R.R. à accorder	9 105 782	7 676 134
Ristournes à rembourser à MAAP	1 566 026	1 587 740
Fonds social	824 597	1 152 253
Personnel	4 526 002	2 746 989
Etat, impôts et taxes	31 925 079	20 863 265
Société du groupe SMTP	72 705	73 713
Associés, dividendes à payer	725 464	725 464
Caisse Nationale de sécurité sociale	9 034 644	5 798 493
Administrateurs, tantièmes à payer	94 462	94 462
Jetons de présence à payer	215 650	206 150
Produits constatés d'avance	4 223 533	3 724 649
Autres créditeurs divers	172 610	107 912
Total	62 486 554	44 757 224

III.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 112 885 372 Dinars contre 112 565 628 au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	13 971 117	15 540 966
Échéances impayées	16 602 550	17 857 754
Emprunts courants	25 964 487	23 541 050
Intérêts courus	28 423 227	27 646 329
Banques et autres organismes financiers passif	27 923 991	27 979 529
Total	112 885 372	112 565 628

Les échéances à moins d'un an ainsi que les échéances impayées sur emprunts sont détaillées, par bailleur de fonds, au niveau de la note III.9. Emprunts et dettes assimilées.

III.15. Revenus

Les revenus réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 s'élèvent à 88 744 267 Dinars contre 89 739 515 Dinars réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Ventes locales des produits finis	69 669 694	67 700 545
Ventes locales des produits intermédiaires	274 883	266 545
Ristournes sur ventes locales	(9 737 085)	(8 132 091)
Total des ventes locales	60 207 491	59 834 999
Ventes à l'export des produits finis	28 536 776	30 051 384
Ristournes sur ventes à l'export	-	(146 868)
Total des ventes à l'export	28 536 776	29 904 516
Total	88 744 267	89 739 515

III.16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 1 008 660 Dinars contre 229 200 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Assurance, participation aux bénéfices	705 859	-
Revenus des immeubles	76 679	74 853
Ventes des déchets	133 831	108 892
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au Rt	13 365	16 762
Subvention d'exploitation	12 852	-
Autres produits (assistance et autres)	66 074	28 693
Total	1 008 660	229 200

III.17. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 53 239 751 Dinars contre 55 811 626 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de ces achats se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Achats de matières premières	42 077 066	46 318 083
Achats de fournitures et matières consommables	6 191 443	6 044 309
Achats non stockés de matières et fournitures	5 358 177	5 318 929
Variation de stocks des matières premières	(483 012)	(1 898 448)
Variation de stocks des fournitures et matières consommables	96 077	28 753
Total	53 239 751	55 811 626

III.18. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 26 691 141 Dinars contre 23 670 185 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Salaires et primes	20 674 426	18 364 802
Charges sociales	4 973 138	4 415 420
Cotisations au fonds social	553 830	191 185
Frais de cantine	316 398	426 422
Médecine de travail	28 710	29 454
Indemnités de départ à la retraite	144 639	242 902
Total	26 691 141	23 670 185

III.19. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 359 765 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 2 389 623 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 746 587	2 278 015
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	553 912	413 332
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	157 511	116 752
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	57 045	55 644
Dotations aux provisions pour risques et charges	614 562	545 347
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(457 844)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(311 365)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(236 267)	(387 670)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(222 220)	(173 953)
Total	2 359 765	2 389 623

III.20. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 234 182 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 4 330 054 Dinars au terme de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Frais et commissions bancaires et de factoring	1 194 208	1 025 957
Primes d'assurances	1 580 050	1 432 819
Entretiens et réparations	341 196	381 572
Frais de gardiennage	17 480	13 315
Frais postaux et de télécommunication	119 581	107 334
Charges locatives	113 791	113 791
Frais de transport sur ventes	415 838	261 074
Missions et réceptions	83 983	82 069
Publicités, publications et relations publiques	276 302	70 093
Impôt et taxes	633 220	413 836

Rémunération d'intermédiaires et honoraires	198 460	209 116
Formation professionnelle	201 590	163 285
Autres charges diverses ordinaires	58 483	55 793
Total	5 234 182	4 330 054

III.21. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 12 096 639 Dinars contre 10 765 482 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Intérêts de retard sur crédits d'investissement et d'exploitation	2 802 198	1 834 788
Intérêts sur emprunts d'investissement	3 112 367	2 870 872
Intérêts débiteurs des comptes courants bancaires	2 429 387	3 637 209
Intérêts sur crédits d'exploitation	735 226	821 402
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	177 930	204 693
Intérêts sur financement des exportations	796 040	625 904
Intérêts sur crédits de financement des stocks	32 130	46 913
Pénalités et intérêts de retard (fiscal, social, douane,...)	1 747 289	1 140 831
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	37
Pertes et gains de change non réalisés	113 130	98 148
Pertes et gains de change réalisés	419 399	(229 046)
Intérêts créditeurs (des comptes courants et des prêts)	(268 457)	(286 269)
Total	12 096 639	10 765 482

III.22. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 3 005 675 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Abandon de créance par la BTK (accord de restructuration)	3 000 000	-
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 675	-
Total	3 005 675	-

III.23. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 7 814 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	261	-
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	7 553	-
Total	7 814	-

III.24. Trésoreries de début et de fin de période

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 présente un solde créditeur de 26 394 782 Dinars contre un solde de même nature de 25 095 343 Dinars à la date de clôture de l'exercice 2014. Le détail de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités en banques	315 538	71 269
Espèces en caisses	12 985	5 615
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Régies d'avances et accreditifs (inférieurs à 3 mois)	493 466	741 000
Découverts bancaires	(27 923 991)	(27 979 529)
Total	(26 394 782)	(25 095 343)

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd	4 478 050	BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)	9 792 000	ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	3 777 946	AB, Attijari B, BIAT, BH, UIB		Attijari B	
TOTAL	18 047 996				
2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Cautions personnelles des propriétaires	14 100 000				
Cautions solidaires	1 000 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	1 500 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	3 000 000	SPG			(155)

Caution solidaire	2 000 000	STPCI			(127 323)
Caution solidaire	1 200 000	SOCOP			(2 110 227)
Caution solidaire	400 000	Gros Pneus			
Caution solidaire	1 000 000	CSPD			
Caution solidaire	1 000 000	SNP			(6 151 264)
Caution solidaire	1 000 000	Béchir Louati			
Caution solidaire	1 500 000	JOMAA			(41 381)
Caution solidaire	500 000	TUNICOM			
• Cautions personnelles bancaires	300 000				
Caution solidaire BH	300 000	TUNICOM			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	3 350 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 34391	500 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282	300 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	700 000				
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 450 000				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 754 758	BH, ATB, UIB, BIAT	BNA, BT, BFT,	STB	
• Cautions bancaires sur marchés TRANSTU	75 419	BH			

• Caution bancaire CNSS	90 000	BH			
• Lettres de crédit	281 791	BH			
TOTAL	11 201 968				

2- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	90 000 721
STB	17 832 418
BFT	8 986 693
Attijari BANK	6 073 131
AMEN BANK	10 139 846
UIB	4 320 667
BNA	39 696 282
BIAT	2 880 588
CNSS	71 096

V. Eventualités

L'acte de consolidation et de restructuration de dette conclu en novembre 2014 avec la BIAT, ayant permis à la STIP de ne plus prendre en charge les intérêts de retard abandonnés par la banque s'élevant à la date de mise en place à la somme de 2.311.686 DT, prévoit une clause résolutoire stipulant qu'à défaut de paiement, à bonne date, des échéances de consolidation, la totalité de la dette initiale majorée des intérêts, frais et commissions deviendra exigible de plein droit et le contrat de consolidation devient caduc et dépourvu d'effet juridique.

VI. Informations sur les parties liées

A- Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

a) Transactions avec la SMTP Amine

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la SMTP Amine pour un montant de 15.586.702 DT (correspondant à la contrevaletur de 78.126.828 MAD). La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2015 à 90.154.775 MAD, soit 18.335.678 DT (convertie au cours de clôture).
- Le montant des ristournes à accorder sur les ventes à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2015 à 30.352.159 MAD, soit 6.173.022 DT (converti au cours de clôture). Par ailleurs, le montant des avoirs à accorder à la SMTP au titre des pneus manquants s'élève au 31/12/2015 à 420.333 MAD, soit 85.487 DT (converti au cours de clôture).

- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.
- La facturation à la SMTP Amine des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 59.674 DT.
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des frais de mission et de déplacement au Maroc ainsi qu'au titre des intérêts sur comptes courants associés débiteurs s'élève au 31/12/2015 à 5.602.925 MAD soit 1.131.217 DT (convertie au cours de clôture), alors que le montant de la dette à payer à la SMTP Amine au titre de l'enregistrement d'un contrat s'élève au 31/12/2015 à 357.482 MAD, soit 72.705 DT (converti au cours de clôture).

b) Transactions avec la SOMACOP

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la société SOMACOP pour un montant (hors ristournes) de 16.007.239 DT HTVA. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2015, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 8.376.204 DT provisionnée à hauteur de 629.484 DT.
- L'octroi de 4 ristournes trimestrielles (dite pour grossistes) à la société SOMACOP (compte tenu d'une majoration de 1% du taux de la ristourne, au titre du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015, pour tout client réalisant un certain chiffre d'affaires et sans dépasser un plafond fixé) qui s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à la somme totale de 985.348 DT HTVA totalement servies à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi), dans le cadre d'une action promotionnelle pour 3 dimensions et durant la période allant du 5 au 30 juin 2015, d'une ristourne additionnelle en fonction des quantités minimales commandées, et ce, pour la somme en HTVA de 196.424 DT non encore servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de leur octroi) d'une ristourne additionnelles exceptionnelles en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme totale en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi) d'une ristourne additionnelle exceptionnelle surprise en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant l'année 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015, à ce titre, s'est élevé à 23.759 DT HTVA.

- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la SOMACOP s'élèvent à 78.261 DT.
- Le détachement du personnel de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la STIP s'élèvent à 11.927 DT.
- La facturation à la société SOMACOP des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 2.129 DT.
- La facturation, en 2015, pour un montant HTVA de 200.000 DT, des intérêts relatifs à la convention de compte courant associés de 4.200.000 DT alimenté en nature (pneus), rémunéré au taux fixe de 8% et constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été déjà remboursé.
- La prestation d'une d'assistance informatique et comptable à la société SOMACOP. Les montants HTVA ainsi facturés par la STIP au cours de l'exercice 2015, suite à leur révision à la hausse, se sont élevés respectivement à 15.960 DT et 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

c) Transactions avec la SOMACOP Plus

- La location par la STIP à la SOMACOP plus d'un dépôt sis à Ksar Saïd, Tunis. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 52.920 DT HTVA.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP Plus. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 se sont élevées à 32.365 DT.
- La facturation, en 2015, suite à sa révision à la hausse, d'un montant de 4.788 DT relatif aux prestations d'assistance comptable fournies par la STIP à la SOMACOP Plus.

d) Transactions avec l'AIL (ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP)

- La conclusion, en 2015, de deux contrats de leasing avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

B- Rémunérations des dirigeants

- I- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés

commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires, et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

II- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

VII. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Deux déclarations de franchissement de seuil sur les actions et les droits de vote de la STIP (telles que parues au bulletin officiel de la bourse n°6320 du 25 avril 2016) se présentent comme suit :

La Banque Islamique de Développement (BID), qui détenait 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 11 avril 2016, les

seuils de 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de la totalité de sa participation dans le capital de ladite société.

La société Africa Holding, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 avril 2016, les seuils de 5% et 10% du capital suite à l'acquisition en bourse de 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de ladite société. Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise atteindre dans les 12 mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- Acquérir le contrôle de la société.

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés par le conseil d'administration pour la publication en date du 20 mai 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VIII. Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Produits		Charges		Soldes	2015	2014
Revenus et autres produits d'exploitation	89 752 927					
Production stockée	4 049 627	Déstockage de production				
Production immobilisée						
<i>Total</i>	<u>93 802 554</u>	<i>Total</i>	<u>0</u>	• Production	93 802 554	95 683 091
• Production	93 802 554	Achats consommés	53 239 751	• Marge sur coût matières	40 562 803	39 871 465
• Marge sur coût matières	40 562 803	Autres charges externes	4 600 962			
Subventions d'exploitation						
<i>Total</i>	<u>40 562 803</u>	<i>Total</i>	<u>4 600 962</u>	• Valeur ajoutée brute	35 961 841	35 955 247
• Valeur ajoutée brute	35 961 841	Impôts et taxes	633 220			
		Charges de personnel	26 691 141			
<i>Total</i>	<u>35 961 841</u>	<i>Total</i>	<u>27 324 361</u>	• Excédent (insuffisance) brut d'exploitation	8 637 480	11 871 227
• Excédent brut d'exploitation	8 637 480	• Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	3 005 675	Autres charges ordinaires	7 814			
Produits financiers	0	Charges financières	12 096 639			
Transfert et reprises de charges		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 359 765			
		Impôt sur le résultat ordinaire	149 866			
<i>Total</i>	<u>11 643 155</u>	<i>Total</i>	<u>14 614 084</u>	• Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	(2 970 929)	(1 429 514)
• Résultat positif des activités ordinaires		• Résultat négatif des activités ordinaires	(2 970 929)			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	0			
		Impôt sur éléments extraordinaires et MC				
<i>Total</i>	<u>0</u>	<i>Total</i>	<u>(2 970 929)</u>	• Résultat net après modifications comptables	(2 970 929)	(1 429 514)

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Opinion

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement,

dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

7- Nous attirons votre attention sur la note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- En raison des pertes accumulées depuis quelques années dépassant la moitié du capital social, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 25 juin 2015 et a décidé la continuité des activités de la société. Toutefois, cette décision n'a pas respecté, à l'instar de celles prises par les Assemblées Générales Extraordinaires du 30 juin 2008, du 19 juin 2012, du 21 juin 2013 et du 19 juin 2014, les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2015 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale de la société, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR**

**Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA**

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous reporter, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement autorisées et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- L'augmentation du montant des frais d'assistance informatique facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 750 DT à 1.000 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 15.960 DT.
- L'augmentation du montant des frais d'assistance comptable facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 350 DT à 700 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Les emprunts non courants obtenus par la société auprès de plusieurs établissements de crédit à différents taux d'intérêts et dont la plupart ont été renégociés. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2015 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 3.100.475 DT et 1.585.037 DT. Par ailleurs, la STIP a bénéficié, en 2015, d'un abandon d'intérêts de retard par la BTK pour 3.000.000 DT.
- Le détachement d'un salarié de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à cette filiale se sont élevées à 78.261 DT.

- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 23.759 DT hors TVA.
- La convention de compte courant associés de 4.200.000 DT conclue avec la société SOMACOP. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été remboursé depuis 2011. Les intérêts facturés par la STIP en 2015, au titre de ce fonds de roulement, ont totalisé un montant HTVA de 200.000 DT.
- La facturation d'intérêts sur les comptes courants associés débiteurs ouverts au nom de la SOMACOP et de la SMTP Amine. Les intérêts HTVA facturés en 2015 par la STIP à la SOMACOP et à la SMTP Amine ont totalisé respectivement les sommes de 2.129 DT et 59.674 DT.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.

C- Obligations et engagements de la société et de ses filiales envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

C.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que des conventions conclues, en 2015, avec la filiale SOMACOP, la filiale SMTP et avec la société AIL, ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP, n'ont pas fait l'objet d'autorisations préalables de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations que nous avons relevées ou qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

La nature desdites conventions, les modalités y afférentes et leurs incidences sur les comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 peuvent être récapitulées comme suit :

- L'octroi à la société SOMACOP, fin décembre 2015, moyennant l'endossement d'un effet à recevoir, d'un prêt de 2.400.000 DT qui a été remboursé par virement émis par la filiale pour le même montant encaissé le 31 décembre 2015.
- Le détachement d'un salarié de la SOMACOP chez la STIP pour une période allant de février à août 2015 moyennant une rémunération, charges sociales et fiscales comprises, s'élevant à 11.927 DT qui a été supportée par la STIP.
- Les deux contrats de leasing conclus avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

Ces conventions ont été considérées comme relevant des opérations courantes conclues à des conditions normales et, qu'en conséquence, la procédure d'autorisation préalable prévue par les dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales ne leur était pas applicable.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA

4-2 Indicateurs d'activité de la STIP relatifs au deuxième trimestre 2016

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

	Unité	2ème trimestre		Cumulé à fin juin		Exercice
		2016	2015	2016	2015	2015
1. Revenus						(*)
Local	M DT	13 650	15 609	24 975	23 235	60 207
Export	M DT	8 183	4 536	10 133	17 828	28 537
Total	MDT	21 834	20 145	35 109	41 063	88 744
2. Production (en volume)	Tonne	1 308	3 626	2 869	6 451	11 518
3. Investissements	M DT	1 654	107	2 605	378	2 000
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	M DT	173 531	184 658	173 531	184 658	172 512

(*) Information de l'exercice 2015 après audit

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du deuxième trimestre 2016 se résument comme suit :

La régression de 12,55 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

La progression de 80,41 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

- La progression de 8,38 % du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015;

La régression de 63,93 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2015 : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques a connu depuis la fin de l'année 2015 des difficultés pour le financement de son cycle d'exploitation et notamment l'achat des matières premières, chose qui s'est répercutée sur la production engendrant ainsi des arrêts successifs et fréquents depuis le début de l'année 2016, suivis d'un arrêt total et continu depuis la fin du mois de Mai 2016 jusqu'à ce jour.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT »

Siège Social : Fondouk Choucha -2013 Ben Arous

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur HAMMI LOTFI.

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

BILAN

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		386 640	378 790
Amortissements		(368 654)	(354 473)
	1	<u>17 986</u>	<u>24 317</u>
Immobilisations corporelles		61 936 814	61 353 382
Amortissements		(49 468 247)	(47 045 317)
	1	<u>12 468 567</u>	<u>14 308 065</u>
Immobilisations financières		6 296 709	6 171 495
provisions		(3 452 953)	(2 670 868)
	2	<u>2 842 756</u>	<u>3 300 627</u>
Total des actifs immobilisés		15 329 308	17 633 010
Total des actifs non courants		15 329 308	17 633 009
ACTIFS COURANTS			
Stocks		19 200 126	21 543 102
Provisions		(548 592)	(428 643)
	3	<u>18 651 534</u>	<u>21 114 459</u>
Clients et comptes rattachés		15 824 305	13 556 203
Provisions		(528 490)	(550 747)
	4	<u>15 295 814</u>	<u>13 005 456</u>
Autres actifs courants	5	2 600 898	2 224 730
Autres actifs financiers	6	1 011 356	1 049 803
Provisions		(45 859)	(318 529)
Liquidités et équivalents de liquidités	7	147 480	4 863
Total des actifs courants		37 661 223	37 080 782
Total des actifs		52 990 531	54 713 792

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

BILAN

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital Social		9 000 000	9 000 000
Réserves		18 120 768	18 120 768
Résultats reportés		(7 041 506)	372 809
Autres capitaux propres		1 914 446	1 985 225
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 993 708	29 478 801
Résultat de l'exercice		(2 845 949)	(7 414 314)
Capitaux Propres	8	19 147 758	22 064 487
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour risques et charges		967 097	787 837
Emprunts		2 250 000	3 544 449
Compte courant actionnaires		6 000 000	6 000 000
Total des passifs non courants	9	9 217 097	10 332 286
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	11 525 539	7 500 035
Autres passifs courants	11	4 408 121	4 590 913
Autres passifs financiers	12	6 379 340	6 389 983
Découvert bancaire	13	2 312 676	3 836 088
Total des passifs courants		24 625 676	22 317 019
Total des passifs		33 842 773	32 649 306
Total des cap. propres et des passifs		52 990 531	54 713 792

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.
ETAT DE RESULTAT
PERIODE CLOSE AU 31 Décembre 2015
(Exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Ventes publics		16 733 883	16 543 457
Ventes hôpitaux		22 308 151	19 672 944
Ventes à l'export		3 240 693	3 686 763
Autres produits d'exploitation		2 554 537	1 274 666
Total des produits d'exploitation	14	44 837 263	41 177 830
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et semi finis	15	- 60 775	975 989
Achat d'approvisionnements consommés	16	20 693 438	18 291 331
Charges de personnel	17	19 109 371	19 595 452
Dotation aux amortissements	18	2 582 972	2 654 666
Dotation aux provisions	18	829 603	2 918 228
Autres charges d'exploitation	19	3 262 850	3 298 601
Total des charges d'exploitation		46 417 458	47 734 267
Résultat d'exploitation		(1 580 195)	(6 556 437)
Charges financières nettes	20	(1 464 030)	(894 111)
Produits des placements	21	90 141	339 401
Autres gains ordinaires	22	82 154	11 039
Reprise sur provisions	23	412 063	79 010
Autres pertes ordinaires	24	(294 113)	(309 619)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 753 981)	(7 330 717)
Impôt sur les bénéfices	25	(91 968)	(83 598)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 845 949)	(7 414 314)
Modification comptable		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 845 949)	(7 414 314)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

ELEMENTS	31/12/2015	31/12/2014
A- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	(2 845 949)	(7 414 314)
Modification comptable		
Résultat net après modification comptable	(2 845 949)	(7 414 314)
Ajustement pour :		
Variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(48 603)	(2 206)
Amortissements	2 582 972	2 654 666
Provisions	847 265	2 918 228
Provisions pour départ à la retraite	212 041	491 200
Reprise sur Provisions	(429 725)	(79 010)
quote part matériel subventionné	(8 308)	(8 308)
Plus-value sur cessions d'immobilisations	(50 920)	0
Interets courus	(88 438)	11 605
Variation des:		
Stocks	2 342 976	4 155 488
Créances clients	(2 268 101)	(2 706 404)
Autres actifs courants	(432 204)	282 625
Autres actifs financiers	113 553	(62 837)
Fournisseurs	4 255 574	(7 026 796)
Autres dettes	(400 041)	995 446
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A)	3 782 093	(5 790 617)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassements affectés à l'acq. d'im. incorp. et corporelles	(737 142)	(379 519)
Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles	50 920	(0)
Décassements nets prêts fonds social	(288 000)	(197 000)
Encaissements nets prêts fonds social	167 030	(161 038)
Décassements affectés à l'acq d'immob financières	0	(12 500)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVEST. (B)	(807 192)	(427 981)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements fonds social	123 495	119 820
Décassements fonds social	(185 966)	(223 323)
Encaissement des emprunts	0	4 000 000
Remboursement des emprunts	(1 295 004)	(464 004)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FIN. (C)	-1 357 475	3 432 493
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités (D)	48 603	2 206
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)	1 666 029	(2 783 900)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	(3 831 225)	(1 047 325)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	(2 165 196)	(3 831 225)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

I - Présentation de la S.I.PHA.T

1) Création

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « S.I.PHA.T » est une société anonyme de droit tunisien créée en avril 1989 suite à la restructuration de la Pharmacie Centrale de Tunisie.

En mai 2001, la S.I.PHA.T a ouvert son capital à l'épargne publique.

Son siège social est situé à Fondouk-Choucha – 2013 Ben Arous.

2) Objet

La S.I.PHA.T a pour objet la production et la vente des produits pharmaceutiques à usage humain.

3) Les faits marquants de l'exercice 2015

3.1 Distribution des Dividendes

La société n'a pas distribué de dividendes à ses actionnaires au cours de l'exercice 2015.

3.2 Investissements:

Le volume des investissements de la S.I.PHA.T durant l'exercice 2015 est de 737 143 dinars. Les principaux investissements sont :

Investissement	Montant en dinars
- Investissements informatique	7 850
- Equipements de production	367 116
- Mobilier de bureau, matériel informatique et autres	23 119
- Investissements en cours	339 058
Total	737 143

II - Principes et Méthodes Comptables Appliquées

Les comptes de la S.I.PHA.T sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrites par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'objectivité
- La périodicité
- Le rattachement des charges aux produits
- L'importance relative
- La prudence
- La réalisation du revenu
- La non-compensation
- Le coût historique

2) Les Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

Immobilisation	Apport PCT	Acquisition SIPHAT
Logiciels informatiques	5%	33.33%
Constructions	12.5%	2.5%
Matériels et équipements	12.5%	10%
Matériels et outillages	12.5%	10%
Matériels de transport	12.5%	10%
Agencements, aménagements et installations	12.5%	10%
Mobiliers et matériels de bureau	12.5%	10%

3) Les titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) Les stocks

Les stocks de la S.I.PHA.T se décomposent comme suit :

- Matières premières
- Articles de conditionnement (ACE)
- Pièces de rechange
- Matières consommables
- Produits finis
- Produits semi-finis.

Les stocks de matières premières, articles de conditionnement (ACE), pièces de rechanges et matières consommables sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks de produits finis sont valorisés à la valeur minimale entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

Les stocks des produits semi-finis sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication.

Les produits en cours de production sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication. Pour les encours dont les produits finis sont déficitaires, ils sont valorisés à leurs coûts de production diminués de la perte proportionnellement à leur stade d'avancement.

Signalons que les stocks de la S.I.PHA.T sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.

5) Les dettes et créances en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération auxquelles elles se rapportent. Ces dettes et créances sont actualisées en fonction du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des états financiers.

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - S.A.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2015	31/12/2014
Revenus et autres produits d'exploitation	44 837 263	Stockage ou (déstockage de production)	(60 775)			
Total	44 837 263	Total	(60 775)	Production	44 898 039	40 201 841
Production	44 898 039	Consommations intermédiaires	(20 693 438)	Marge / coût matières	24 204 601	21 910 510
Marge / coût matières	24 204 601	Services extérieurs	(2 808 446)			
Total	24 204 601	Total	(2 808 446)	Valeur ajoutée	21 396 155	19 070 985
Valeur ajoutée	21 396 155	Impôts et taxes	(454 404)			
		Charges de personnel	(19 109 371)			
Total	21 396 155	Total	(19 563 775)	Excédent brut d'exploitation	1 832 380	(983 543)
Excédent brut d'exploitation	<u>1 832 380</u>	Charges financières nettes	(1 464 030)			
Produits des placements	90141	Dotations aux amortissements et aux provisions	(3 412 575)			
Autres gains ordinaires	82 154	Autres pertes ordinaires	(294 113)			
Reprise sur provisions	412 063	Impôt sur les bénéfices	(91 968)			
Total	2 416 738	Total	(5 262 687)	Résultat net de l'exercice	(2 845 949)	(7 414 314)

II- NOTES EXPLICATIVES AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2015

NOTES 01: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

01-01- Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31 décembre 2015 à 386 640 dinars. Elles sont amorties pour 368 654 dinars soit une VCN de 17 986 dinars.

01-02- Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31.12.2015 à 61 936 814 dinars; elles sont amorties pour 49 468 247 dinars soit une VCN de 12 468 567 dinars.

Le détail se présente comme suit:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE Le 31 Décembre 2015

(Exprimé en dinars)

Immobilisations	Valeurs brutes 31/12/2014	Acquisitions 2015	Cessions 2015	Valeurs brutes au 31/12/15	Amortissements au 31/12/14	Dotations au 31/12/15	Cessions au 31/12/15	Amortissement s au 31/12/15	Valeurs nettes au 31/12/15
01- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels	378 790	7 850		386 640	354 472	14 182		368 654	17 986
TOTAL IMMO. INCORP. (1)	378 790	7 850		386 640	354 473	14 182		368 654	17 986
02- IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	531 887			531 887			-		531 887
Constructions	7 708 942	41 750		7 750 692	6 264 059	74 769		6 338 828	1 411 864
Agencements et Installations	14 043 006	111 129		14 154 135	9 369 745	927 071	-	10 296 816	3 857 318
Matériel de transport	998 872	-	145 860	853 012	990 173	8 699	145 860	853 012	0,00
Matériel d'équipements	33 790 958	85 332		33 876 290	27 256 056	1 335 133		28 591 190	5 285 101
Matériel et outillage	2 160 618	170 655		2 331 273	1 430 966	134 621	-	1 565 587	765 686
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 075 062	23 119		2 098 181	1 734 318	88 497		1 822 815	275 366
Immobilisations en cours	44 037	339 058	41 750	341 345					341 345
TOTAL IMMO. CORP. (2)	61 353 382	771 042	187 609	61 936 814	47 045 317	2 568 791	145 860	49 468 247	12 468 567
TOTAL GENERAL (1+2)	61 732 171	778 892	187 609	62 323 453	47 399 790	2 582 972	145 860	49 836 901	12 486 553

NOTES 02: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 842 756 dinars contre 3 300 627 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 457 871 dinars.

La ventilation des immobilisations financières se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Participation SAIPH	3 625 975	3 625 975	0
(-) Provisions (02.1)	-2 772 028	-2 345 868	-426 160
- Participation PFIZER	405 000	405 000	0
- Participation Pierre Fabre	525 000	525 000	0
(-) Provisions	-525 000	-525 000	0
- Participation pôle technologique Sidi Thabet	62 500	62 500	0
- Prêts personnels à plus d'un an	1 670 640	1 546 426	124 214
(-) Provisions	-155 925	0	-155 925
- Dépôts et cautionnement	6 594	6 594	0
TOTAL DES VALEURS BRUTES	6 295 709	6 171 495	124 214
TOTAL DES PROVISIONS	-3 452 953	-2 870 868	-582 085
VALEUR COMPABLE NETTES	2 842 756	3 300 627	-457 871

Note 02.1:

La SIPHAT détient une participation dans le capital de société SAIPH d'une valeur de 3 625 975 DT. Au 31.12.2014 la SIPHAT a enregistré une provision pour dépréciation des titres de participation pour une valeur de 2 345 868 DT.

Au 31.12.2015, cette provision a fait l'objet d'une actualisation sur la base de états financiers de la société SAIPH arrêtés à la même date engendrant une dotation complémentaire de 426 160 dinars.

NOTES 03: STOCKS

La valeur des stocks est passée de 21 114 460 dinars au 31 décembre 2014 à 18 651 534 dinars au 31 décembre 2015, soit une diminution de 2 462 927 dinars.

La ventilation des stocks se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Matières premières	6 892 216	6 945 449	-53 233
- Articles de conditionnement et d'emballages (ACE)	5 100 381	7 358 942	-2 258 561
- Matières consommables	225 124	240 970	-15 846
- Pièces de rechange	485 530	493 412	-7 882
#NOM?	2 492 851	1 781 775	711 076
- Produits semi-finis	3 995 004	4 645 305	-650 301
- Stocks divers	9 019	77 250	-68 231
Valeur comptable brute	19 200 126	21 543 102	-2 342 976
- Provisions	548 592	428 643	119 950
Valeur nette comptable	18 651 534	21 114 459	-2 462 926

NOTES 04: CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La valeur brute des créances clients est passée de 13 556 203 dinars au 31 décembre 2014 à 15 824 304 dinars au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 2 268 101 dinars.

La ventilation de ces créances se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Clients ordinaires	10 713 114	10 413 660	299 454
- Clients douteux	528 490	550 747	-22 257
- Clients Effets à recevoir	4 582 701	2 591 797	1 990 904
Valeur comptable brute	15 824 305	13 556 203	2 268 101
- Provisions	-528 490	-550 747	22 257
Valeur nette comptable	15 295 814	13 005 456	2 245 844

NOTES 05: AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent à 2 600 898 au 31.12.2015 contre 2 224 730 au 31.12.2014, soit une augmentation de 376 167 dinars.

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Crédit d'impôts sur les sociétés	644 446	1 509 830	-865 384
- Avance sur IS (Min IS 2013)	86 430	86 430	0
- Avance sur restitution IS	1 509 124	483 629	1 025 495
- Crédit de TVA	119 364	150 048	-30 684
- Crédit de TFP	0	51 564	-51 564
- Produits à recevoir	281 683	0	281 683
- Comptes de régularisation	64 111	30 221	33 890
- Avances versées / commandes	38 742	0	38 742
- Charges constatées d'avance	22 045	34 841	-12 796
- Provisions / Autres actifs courants	-165 047	-121 832	-43 215
Total	2 600 898	2 224 730	376 167

NOTES 06: AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La valeur brute des autres actifs financiers s'élève à 1 011 356 dinars au 31 décembre 2014 contre 1 049 803 dinars au 31 décembre 2014 soit une augmentation de 82 890 dinars

Les autres actifs financiers s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Échéance à moins d'un an /prêt fonds social	147 469	150 713	-3 244
- Avances sur salaire	569 164	645 237	-76 073
- Retenues médicaments	413	50	363
- Retenues prêts siphat auto	25 939	48 721	-22 782
- Prêts aid El Idha	159 446	179 045	-19 599
-Avance sur PR et 13ème mois	4 539	0	4 539
- interets compt d'avance	104 386	26 036	78 350
Valeur comptable brute	1 011 356	1 049 803	82 890
- Provisions	-45 859	-318 529	272 670
Valeur nette comptable	965 498	731 274	-189 781

NOTES 07: LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 147 480 dinars, contre 4 863 dinars au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 67 818 dinars.

La ventilation de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Banque de l'habitat	354		354
- Attijari Bank	41	152	-111
- A.T.B devises	67 716	0	67 716
- Caisse	4 569	4 711	-142
- B N A	74 799		74 799
Total	147 480	4 863	67 818

NOTES 08: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la S.I.P.H.A. T s'élevaient au 31 décembre 2015 à 19 147 758 dinars contre 22 064 487 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 2 916 729 dinars.
Les capitaux propres de la SIPHAT au 31 décembre 2015 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres:

Tableau de variation des capitaux propres ARRETE LE 31 Décembre 2015
(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légalés	Réserves spéciales	Primes d'émission	Autres Cap Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 985 225	372 809	-7 414 314	22 064 488
Affectation du résultat 2014								0
-Affectation report à nouveau						-7 414 314	7 414 314	0
-Réserves								0
-Dividendes								0
-Fonds social								0
-Report à nouveau								0
Fonds social								0
- Intérêts 2015					78 015			78 015
-Fonds perdus 2015					-185 966			-185 966
-Affectation Ventes Decheis 2015					45 480			45 480
Quote part Matériel subventionné					-8 308			-8 308
Résultat de l'exercice 2015							-2 845 949	-2 845 949
Solde au 31/12/2015	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 914 446	-7 041 506	-2 845 949	19 147 758

NOTE 09 :PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la société sont passés de 10 332 286 dinars au 31 décembre 2014 à 9 217 097 dinars au 31 décembre 2015, enregistrant ainsi une diminution de 1 115 189 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Emprunt BNA	0	294 449	-294 449
- Emprunt UBCI	2 250 000	3 250 000	-1 000 000
- Autres Passifs Financiers (Voir 09.01)	6 000 000	6 000 000	0
- Provisions pour litiges	0	32 782	-32 782
- Provision pour amendes et pénalité	199 555	199 555	-0
- Provision pour départ à la retraite	767 542	555 500	212 042
Total	9 217 097	10 332 286	-1 115 189

Note 09.1: Autres Passifs Financiers

Le solde de ce compte correspond à l'échéance à plus d'un an du compte courant actionnaires ouvert au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Ce compte courant provient de l'opération de réduction de capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction de la société en bourse de valeurs mobilières. Il s'agit d'un compte courant non rémunéré.

NOTE 10 :FOURNISSEURS & COMTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs s'élève au 31 décembre 2015 à 11 525 539 dinars contre 7 500 034 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 4 025 505 dinars.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Fournisseurs locaux	3 120 318	3 012 174	108 144
- Fournisseurs étrangers	7 771 842	3 400 596	4 371 346
- Fournis. d'exploitation effets à payer	410 488	823 838	-413 350
- Fournisseurs d'immobilisations	31 430	31 430	0
- Fournisseurs factures non parvenues	191 361	231 996	-40 635
Total	11 525 539	7 500 035	4 025 505

NOTE 11: AUTRES PASIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2015 à 4 408 121 dinars, contre 4 590 913 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 182 791 dinars

Cette rubrique est ventilée ainsi :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Personnel, rémunérations dues	157 269	180 975	-23 706
- Etat, impôts et taxes	596 410	475 612	120 798
- CNRPS	1 950 573	2 850 177	-899 605
- Diverses charges à payer	1 274 106	991 712	282 394
- Autres créditeurs divers	8 249	39 001	-30 753
- Produits constatés d'avance	100 832	0	100 832
- Actualisation fournisseurs	288 241	19 428	268 813
- Compte d'attente	32 443	34 007	-1 564
Total	4 408 121	4 590 913	-182 791

NOTE 12: AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 6 379 340 dinars, contre 6 389 963 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 10 643 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Emprunt ATB *	3 000 000	3 000 000	0
- Emprunt UBCI *	2 000 000	2 000 000	0
- Emprunt UBCI **	1 000 000	750 000	250 000
- Emprunt BNA	375 449	626 004	-250 555
- intérêts courus	3 891	13 979	-10 088
Total	6 379 340	6 389 963	-10 643

* Il s'agit de crédits à court terme contracté pour financer les stocks de sécurité de 3 mois exigé par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N°78 du 29 août 2008. Le montant principal de ce crédit a été révisé en 2011 de 6.000.000 dinars à 5.000.000 dinars conformément aux recommandations de la banque centrale de Tunisie.

** Crédit de 4 000 000 dinars contracté auprès de l'UBCI, (le montant de 1 000 000 dinars représente le remboursement des échéances relatives à l'année 2016)

NOTE 13: DECOUVERTS BANCAIRES

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde de 2 312 676 dinars, contre 3 836 089 dinars au 31 décembre 2014 soit une diminution de 1 523 413.

La ventilation de cette rubrique est détaillée comme suit:

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- U.B.C.I	309 824	311 281	-1 457
- B.H		489 063	-489 063
- U.I.B	362 295	359 059	3 236
- B.T	166	72 507	-72 341
- B.N.A		160 332	-160 332
- A.T.B	880 631	1 428 033	-545 402
- B.I.A.T	240 143	415 179	-175 036
- S.T.B	519 433	584 732	-65 299
- A T B DEVISE		50	-50
- CCP	183	17 853	-17 670
Total	2 312 676	3 836 089	-1 523 413

NOTE 14: PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 44 837 263 dinars, contre 41 177 830 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 3 659 433 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Ventes publiques	16 733 883	16 543 457	190 426
- Ventes hôpitaux	22 308 151	19 672 944	2 635 207
- Ventes export	3 240 693	3 686 763	-446 070
- Ventes animaux	47 155	18 964	28 191
- Produits Pierre Fabre & Pfizer	2 504 622	1 252 456	1 252 166
- Intérêts sur recouvrement clients	2 759	3 246	-487
Total	44 837 263	41 177 830	3 659 433

NOTE 15: VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS FINIS ET SEMIS FINIS

La variation des stocks semi-finis et finis enregistrée au 31 décembre 2015 est - 60 775 dinars, contre 975 989 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 1 036 764 dinars.

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Variation des stocks des produits semi-finis	650 301	530 346	119 955
- Variation des stocks des produits finis	-711 077	445 643	-1 156 720
Total	-60 775	975 989	-1 036 764

NOTE 16: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement s'élevaient au 31 décembre 2015 à 20 693 438 dinars, contre 18 291 332 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 2 402 106 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Achats matières premières	11 795 628	7 708 862	4 086 766
- Achats matières consommables	622 843	741 331	-118 488
- Variation stocks matières	2 403 752	3 179 498	-775 746
- Achats d'ACE	3 756 542	4 787 011	-1 030 469
- Achats autres fournitures	2 114 672	1 874 630	240 042
Total	20 693 438	18 291 332	2 402 106

NOTE 17: CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élevaient au 31 décembre 2015 à 19 109 371 dinars, contre 19 595 452 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 486 081 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Salaires de base	14 910 435	14 871 653	38 832
- Heures supplémentaires	658 111	562 041	96 070
- Dons de décès	14 278	4 533	9 745
- Dons de Aid Idha	65 700	69 900	-4 200
- Dons de retraite	229 918	292 261	-62 343
- Charges connexes aux salaires	51 658	54 268	-2 610
- Charges sociales légales	2 931 312	3 178 458	-247 146
- Dotation / indemnité de départ à la retraite	177 595	491 200	-313 605
- Autres charges de personnel	70 313	71 138	-825
Total	19 109 371	19 595 452	-486 081

NOTE 18: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions s'élevaient au 31 décembre 2015 à 3 412 575 dinars, contre 5 572 894 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 2 160 319 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Dotation aux amortissements	2 582 972	2 654 667	-71 695
Total des amortissements (1)	2 582 972	2 654 667	-71 695
- Provisions / prêts fonds social	155 925	0	155 925
- Provisions pour risques et charges	0	107 843	-107 843
- Provision pour dépréciation des stocks (18.1)	119 950	129 988	-10 038
- Provision pour dépréciation des clients	38 495	16 000	22 495
- Provisions titres SAIPH	426 160	2 345 668	-1 919 708
- Provision Dép des autres actifs	89 074	318 529	-229 455
- Total des provisions (2)	829 603	2 918 228	-2 088 625
Total (1+2)	3 412 575	5 572 894	-2 160 320

Note 18.1: La dotation de l'exercice 2015 se détaille comme suit:

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Dotation complémentaire	Reprise
Matières premières	147 342	170 730		23 388
ACE	68 060	85 722		17 662
Produits finis	9 580	42 898		33 318
Produits semi finis	186 461	0	186 461	
Pièces de rechange	137 150	129 293	7 857	
TOTAUX	548 593	428 643	194 318	74 368
IMPACT GLOBAL			119 950	

NOTE 19: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élevaient au 31 décembre 2015 à 3 262 850 dinars, contre 3 298 601 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 35 751 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Loyers et charges locatives	19 009	24 255	-5 246
- Entretien et réparation	198 533	248 148	-49 615
- Travaux et façons exécutés par tiers	805 604	1 010 192	-204 588
- Etudes et recherches de fonctionnement	67 219	93 141	-25 922
- Primes d'assurance	382 700	312 107	70 593
- Autres charges liées à des modif comptables	989	2 026	-1 037
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	129 123	72 012	57 111
- Publicités, publications et relations publiques	615 954	498 287	117 667
- Transports de biens et de personnel	259 423	267 759	-8 336
- Déplacements, mission et réception	21 044	42 097	-21 053
- Formation du personnel	127 226	120 003	7 223
- Frais postaux et de communication	96 144	84 050	12 094
- Services bancaires et assimilés	85 477	65 449	20 028
- Impôts et taxes	318 347	311 930	6 417
- Droit d'enregistrement et de timbres	60 504	58 526	1 978
- Taxes sur véhicules	11 846	9 785	2 061
- Autres	63 707	78 835	-15 128
Total	3 262 850	3 298 601	-35 751

NOTE 20: CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élevaient au 31 décembre 2015 à 1 464 030 dinars, contre 894 111 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 569 919 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Charges d'intérêts	960 668	896 237	64 431
- Pertes de change	601 517	142 159	459 358
- Perte de change liées à une MC	0	4 083	-4 083
- Gains de change	-141 566	-153 028	11 462
- Pénalités de retard	8 964	4 660	4 304
- Autres	34 447	0	34 447
Total	1 464 030	894 111	569 919

NOTE 21: PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placements s'élevaient au 31 décembre 2014 à 90 141 dinars. Les produits des placements de l'exercice 2015 représentent principalement des dividendes distribués par la société Pfizer au titre des exercices 2014 et encaissés par la S.I.PH.A.T au courant de l'exercice 2015 et qui s'élevaient à 90.000 dinars.

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Dividendes reçus	90 000	330 000	-240 000
- Intérêts de comptes courants	141	9 401	-9 260
Total	90 141	339 401	-249 260

NOTE 22: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevaient au 31 décembre 2015 à 82 154 dinars, contre 11 039 dinars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 71 115 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
Subventions rapportées au résultat de l'exercice	8 308	8 308	0
Plus value / cession d'immobilisations	50 920	0	50 920
Autres gains	22 926	2 731	20 195
Total	82 154	11 039	71 115

NOTE 23: REPRISES SUR PROVISIONS

Les reprises sur provisions totalisent au 31.12.2015 412 063 dinars contre 79 010 dinars au 31.12.2014 soit une augmentation de 333 053 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
Reprise - provisions / autres actifs	379 281	79 010	300 271
Reprise - provisions / litiges	32 782	0	32 782
Total	412 063	79 010	333 053

NOTE 24: AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 294 113 dinars, contre 309 619 dinars au 31 décembre 2014, soit une diminution de 15 506 dinars.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Eléments	31-déc-15	31-déc-14	Variation
- Redevances	28 915	25 631	3 284
- Jetons de présence	20 400	10 250	10 150
- Pertes sur éléments non récurrents	36 798	23	38 775
- Dons	206 000	273 715	-67 715
- Autres Charges diverses		0	0
Total	294 113	309 619	-15 506

NOTE 25: IMPOTS SUR LES SOCIETES

1/ DETERMINATION DE L'IS DU AU 31.12.2015

A- Résultat comptable avant IS -2 753 980,963

B- REINTEGRATIONS 1 609 940,282

Transactions, amendes, confiscations et pénalités 8 964,451

Dons & subventions excédentaires (Plafond : 2 pour mille du chiffre d'affaires brut): 110 643,978
 • Montant comptabilisé soumis à la limite de déduction : 206 000
 • Limite: $47\ 604\ 399,312 \times 0,2\% = 95\ 208,799$
 • Montant à réintégrer = $206\ 000,000 - 95\ 208,799 = 110\ 791,201$

Réceptions, cadeaux, frais de restauration et de spectacle excédentaires à 1% du chiffre d'affaires brut 0,000
 • Montant accordé comptabilisé : 12 264,150
 • Limite: $47\ 604\ 399,312 \times 1\% = 476\ 043,993$
 • Plafond : 20,000
 • Montant à réintégrer = 0,000

Taxe sur les voyages 180,000
 établies en Tunisie au titre des redevances. 0,000
 Provisions pour dépréciation des clients 38 494,896
 Provisions pour dépréciation des stocks 119 949,508
 Provisions pour risques & charges 0,000
 Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers 45 858,692
 Provisions pour dépréciation actifs courants 43 214,873
 Provisions pour dépréciation des éléments financiers 582 085,097
 Provisions pour départ à la retraite 212 041,477
 Pertes de change latente 2015 295 218,596
 Reprise gain de change latent 2014 86 420,180
 Ventes déchets affectées aux fond social 45 479,582
 Jetons de présence 20 400,000
 Charges liées à une Modification comptable (Charges antérieures) 988,942

C- DEDUCTIONS 722 810,622

Dividendes des actions régulièrement distribués par les sociétés tunisiennes. 90 000,000
 Plus-value sur les actions de sociétés cotées en bourse ou d'introduction en bourse 0,000
 Gains de change latent 2015 82 192,956
 Reprise - perte de change latent 2014 122 296,836
 Reprise sur provisions stocks 0,000
 Reprise sur provisions clients 16 257,145
 Reprise sur provisions / litige 32 782,334
 Reprise sur provisions / dépréciation des actifs 379 280,791

D- BENEFICE FISCAL AVANT IMPUTATION DES PROVISIONS(A+B-C) -1 868 850,743

(-) Provisions déductibles 0,000

= BENEFICE FISCAL APRES IMPUTATION DES PROVISIONS IMPUTATION DES PROVISIONS -1 868 850,743

IS DU = MAX[a,b,c] 91 968,106

a. 25% BENEFICE FISCAL: N/A
 b. Min impôt: 0.2% CA BRUT LOCAL + 0.1% CA EXPORT = 91 968,106
 ($44\ 363\ 706,688 \times 0,2\%$) + ($3\ 240\ 692,624 \times 0,1\%$)
 c. Seuil minimum d'impôt: 500,000

2/ LIQUIDATION DE L'IS

(+) Report Impôts sur les sociétés exercice 2014	0,000
(+) Acomptes provisionnels payés au cours de 2015	0,000
(+) Retenues à la source opérées par des tiers 2015	735 708,416
(-) Avances 10% sur les produits importés	0,000
(-) Impôts sur les sociétés exercice 2015 dû	91 968,106
= REPORT D'IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE 2013	643 740,316

Messieurs les actionnaires de la Société des Industries
Pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T »

Fondouk-Choucha 2013– Ben Arous

Tunis le, 19 Aout 2016

OBJET :

Rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31.12.2015

Messieurs,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société des industries pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T » arrêtés au 31/12/2015, tels qu'annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers:

2- Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de **52 990 531 DT** et un résultat déficitaire de **2 845 949 DT**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Société. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4- Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et selon les mêmes méthodes comptables appliquées antérieurement.

05- Opinion sur les états financiers

- 5.1 Le bilan reflète des immobilisations corporelles pour une valeur brute de **61 936 814 DT**, elles ont été amorties à hauteur de **49 468 247 DT**, ces immobilisations n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique et par conséquent d'un rapprochement avec l'inventaire comptable et ce contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises. Cette situation nous empêche de nous prononcer sur l'existence et l'exhaustivité de leurs valeurs.
- 5.2 A notre avis, et sous réserve du paragraphe 5.1 les états financiers de la société des industries pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T » qui sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31/12/2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

06- Vérifications et informations spécifiques

6.1 En application des dispositions de l'article 266 alinéa 1^{er} du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du conseil d'administration. Ces informations n'appellent pas de notre part d'observations particulières.

6.2 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur et nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

6.3 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons constaté des insuffisances inhérentes aux immobilisations corporelles notamment à l'inventaire physique. Ces insuffisances ont engendré la réserve (5.1).

En dehors de ces insuffisances nous n'avons pas relevé sur la base de nos travaux d'autres éléments susceptibles d'impacter notre opinion.

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**

Messieurs les actionnaires de la Société des Industries
Pharmaceutique de Tunisie « S.I.PHA.T »

Fondouk-Choucha 2013– Ben Arous

Tunis le, 19 Aout 2016

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et opérations réalisées visées par ce texte.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celle obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

I- Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

1- Prestations réciproques avec les sociétés PIERRE FABRE, PFIZER et SAIPH

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015 :

	Prestations effectuées par la SIPHAT (a)	Prestations effectuées pour la SIPHAT (b)
PIERRE FABRE	1 718 229	-
PFIZER	559 777	64 291
SAIPH	-	397 633
TOTAL	2 278 006	461 924

Les détails de ces opérations pour l'exercice 2015 se présentent comme suit :

a- prestations effectuées par la SIPHAT pour le compte de :

PFIZER :

- contrat de location des locaux de fabrication et de stockage conclu le 04/05/1999 ;
- contrat de prestation de services (Electricité, eau de ville, Eau chaude, Eau bi-distillée, Vapeur, Air comprimé et prévention incendie) conclu le 17/07/2002 ;
- contrat de sous-traitance de contrôle de matières premières et des produit finis conclu le 01/07/1999 ;
- contrat de façonnage « Feldene suppositoires » conclu le 03/11/1999 ;
- contrat de licence et fourniture « Proctolog suppositoires ».

PIERRE FABRE :

- contrat de location des locaux de production conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de prestation de service de contrôle des matières premières et des produit finis conclu le 26 /10/2009
- contrat de fournitures des utilités et des services conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de façonnage conclu le 01 /08/2009

b- Prestations effectuées pour la SIPHAT :

SAIPH :

- contrat de sous-traitance de production des « Ampoules injectables»

PFIZER :

- contrat de façonnage en sous-traitance du produit « Formidiab comprimés ».

2- Autres opérations

- a- les comptes de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie enregistrent un compte courant actionnaires non rémunéré au nom de la Pharmacie centrale pour 6 millions de dinars.
Ce compte provient de l'opération de réduction de capital opérée lors de l'introduction de la société en bourse en 2001.
- b- le chiffre d'affaire réalisé avec la Pharmacie centrale pour l'exercice 2015 s'élève à 21 477 010 DT.
- c- L'emprunt BNA et UBCI se présente comme suit:

Débloccage	BANQUE	Date débloccage	Montant (Dinars)	Solde long terme 31/12/2014	Reclassement	Solde court terme 31/12/2015	Solde long terme 31/12/2015
1	BNA	01/06/2009	665 670	66 558	66 558	66 558	0
2	BNA	01/07/2009	1 620 000	162 000	162 000	243 000	0
3	BNA	01/09/2009	439 330	65 891	65 891	65 891	0
1	UBCI	13/03/2014	4 000 000	3 250 000	1 000 000	1 000 000	2 250 000
TOTAUX			6 725 000	3 544 449	1 294 449	1 375 449	2 250 000

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**1- Rémunération et avantages du Président Directeur Général**

La rémunération des deux Présidents Directeurs Généraux de la société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie durant l'exercice 2015 a été fixée par l'arrêté du premier ministre du 06 juin 2014 pour le premier et du 16 octobre 2015 pour le deuxième comme suit :

Premier PDG : Mr. KHMIRI MONGI	Deuxième PDG : MME.BEN MARZOUK RAOUDHA
Du 01/01/2015 au 30/06/2015	Du 01/07/2015 au 31/12/2015
Arrêté du 06 juin 2014	Arrêté du 16 octobre 2015

- salaire de base pour 900 dinars,
- une indemnité de logement pour 200 dinars,
- une indemnité de gestion pour 350 dinars,
- une indemnité de représentation pour 795 dinars,
- une indemnité provisoire pour remboursement des frais relatifs à la responsabilité pour 705 dinars,
- indemnité familiale en cas de nécessité.

Par ailleurs le Président Directeur Général, bénéficie d'une indemnité de téléphone et d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société, des dépenses de circulation et des frais d'entretien et de réparation.

Les obligations et engagements de la société envers les deux PDG, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en dinars) :

Désignation	Premier PDG : Mr. KHMIRI MONGI		Deuxième PDG : MME. BEN MARZOUK RAOUDHA	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Salaires	21 060	-	21 168	-
Indemnité de voiture	550	-	550	-
Frais d'essence	4 509	-	4 509	-
Frais téléphonique	320	-	320	-
Total	26 439		26 547	

2- Rémunération et avantages du Directeur Général Adjoint :

Les obligations et engagement de la société envers son Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en dinars).

Désignation	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Salaires	21 269	-
Indemnité de voiture	504	-
Frais d'essence	2 705	-
Total	24 478	0

3- Rémunérations des administrateurs :

Les jetons de présence décaissés pour rémunération des administrateurs de la Société des industries Pharmaceutiques de Tunisie, sont enregistrés dans les charges de l'exercice pour un montant de 20 400 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autre conventions et opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et votre conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

P/ CEGAUDIT

HAMMI LOTFI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB–

Siège social : 5, rue d'Alger 1000 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Nourddine Hajji (AMC) et M. Lamjed Ben Mbarek (TAC).

Bilan

Arrêté au 30 Juin 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
Actif					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	129 309	55 001	62 742
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	34 070	115 430	153 200
AC3	Créances sur la clientèle	3	3 931 087	3 556 448	3 725 437
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	12 000	-	-
AC5	Portefeuille d'investissement	5	114 225	112 236	114 971
AC6	Valeurs immobilisées	6	40 508	41 210	42 199
AC7	Autres actifs	7	46 206	41 014	42 379
	Total Actifs		4 307 405	3 921 339	4 140 928
Passif					
PA1	Banque Centrale et CCP	8	50 018	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	86 998	2 762	3 495
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 414 205	3 193 617	3 402 262
PA4	Emprunts et ressources spéciales	11	298 472	338 019	320 914
PA5	Autres passifs	12	129 893	106 002	99 628
	Total Passifs		3 979 586	3 640 400	3 826 299
Capitaux propres					
CP1	Capital		172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	13	122 896	77 722	77 789
CP5	Résultats reportés		4	2	2
	Résultats reportés hors modifications comptables		4	2	2
CP6	Résultat de l'exercice		32 119	30 415	64 038
	Total capitaux propres	14	327 819	280 939	314 629
	Total capitaux propres et passifs		4 307 405	3 921 339	4 140 928

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 30 Juin 2016
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	15	549 147	461 964	499 161
HB2	Crédits documentaires	16	139 346	93 355	114 210
Total des passifs éventuels			688 493	555 319	613 371
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	17	90 950	76 907	72 066
Total des engagements donnés			90 950	76 907	72 066
Engagements reçus					
HB7	Garanties reçues	18	679 667	629 954	643 145
Total des engagements reçus			679 667	629 954	643 145

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2016
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2016	Du 1er Janvier au 30 Juin 2015	du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	19	126 626	125 424	255 901
PR2	Commissions (en produits)	20	40 659	29 361	62 221
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	7 856	4 846	11 397
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	22	4 369	4 376	8 067
Total produits d'exploitation bancaire			179 510	164 007	337 586
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	23	(58 831)	(56 956)	(116 960)
CH2	Commissions encourues	24	(1 650)	(1 783)	(3 942)
Total charges d'exploitation bancaire			(60 481)	(58 739)	(120 902)
Produit net bancaire			119 029	105 268	216 684
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(10 461)	(7 160)	(16 755)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(122)	(344)	(724)
PR7	Autres produits d'exploitation		55	54	113
CH6	Frais de personnel	27	(42 885)	(38 478)	(78 795)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(11 704)	(10 253)	(22 283)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(4 113)	(4 001)	(8 399)
Résultat d'exploitation			49 799	45 086	89 841
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(389)	(1)	57
CH11	Impôt sur les bénéfices	29	(17 291)	(14 777)	(25 869)
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	107	9
Résultat net de l'exercice			32 119	30 415	64 038
Résultat par action (en DT)			30	0,929	0,880
				1,853	

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2016
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2016	Du 1er Janvier au 30 Juin 2015	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	171 846	159 489	330 339
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(62 866)	(57 721)	(118 461)
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	(418)	(513)	300
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(215 370)	(122 473)	(302 401)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	12 095	41 105	248 433
Titres de placements, titres de transaction	(12 000)	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(43 660)	(57 796)	(101 497)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	10 595	(738)	(816)
Impôts sur les bénéfices	(8 406)	(10 875)	(36 198)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(148 184)	(49 522)	19 699
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	4 993	5 249	8 669
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	-	62	(2 781)
Acquisition / Cession immobilisations	(3 124)	(3 051)	(9 723)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	1 869	2 260	(3 835)
Flux de financement			
Emission / Remboursement d'emprunts	(20 321)	33 654	19 540
Augmentation / diminution ressources spéciales	(812)	(792)	(4 125)
Dividendes versés	(19 008)	(17 191)	(17 280)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(40 141)	15 671	(1 865)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(186 456)	(31 591)	13 999
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	213 080	199 081	199 081
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	31	26 624	167 490
	213 080	199 081	199 081

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2016

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2016, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 14 389 KTND au 30 Juin 2016.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés au niveau du secteur d'activité " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliqué d'une manière prospective à partir de la date de publication de ladite circulaire.

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30/06/2016 un solde de 129 309 KTND contre 55 001 KTND au 30/06/2015. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Caisse espèces en dinars	20 138	20 846	15 279
Espèces en route	875	175	389
Alimentation GAB	6 853	4 673	7 929
Caisse espèces en devises	1 579	2 202	703
Remise des fonds à IBS	9 186	1 767	2 886
Banque Centrale comptes ordinaires	90 803	25 518	35 718
CCP et TGT comptes ordinaires	55	15	15
Sous total	129 489	55 196	62 919
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(180)	(195)	(177)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	129 309	55 001	62 742

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 070 KTND au 30/06/2016 contre 115 430 KTND au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Placement devises chez la BCT	1 283	1 749	60 526
Placements chez les correspondants locaux	-	91 800	70 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	16 948	19 173	20 520
Placements chez les correspondants étrangers	14 561	408	-
Créances sur autres établissements financiers	-	365	-
Autres concours	1 290	1 948	2 167
Sous total	34 082	115 443	153 213
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(12)	(13)	(13)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	34 070	115 430	153 200

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT & les correspondants	17 135	-	-	-	17 135
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	16 947	-	-	-	16 947
Total des créances brutes sur les établissements de crédit	34 082	-	-	-	34 082

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2016 un solde de 3 931 087 KTND contre 3 556 448 KTND au 30/06/2015, soit une variation de 374 639 KTND et se détaillent ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	321 310	327 620	275 583
Autres concours à la clientèle	3 957 877	3 575 049	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	37 030	35 099	35 600
Sous total	4 316 217	3 937 768	4 098 662
Agios et intérêts réservés	(95 224)	(94 868)	(94 917)
Provisions sur créances douteuses	(178 317)	(171 203)	(166 831)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(97 200)	(104 179)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	(14 389)	(11 070)	(13 061)
Total Créances sur la clientèle	3 931 087	3 556 448	3 725 437

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	321 310	-	-	-	321 310

Autres concours à la clientèle	851 721	530 553	2 039 591	536 012	3 957 877
Crédits sur ressources spéciales	6 146	2 946	16 695	11 243	37 030
Total des créances brutes sur la clientèle	1 179 177	533 499	2 056 286	547 255	4 316 217

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	66	321 244	321 310
Autres concours à la clientèle	100	3 957 777	3 957 877
Crédits sur ressources spéciales	-	37 030	37 030
Créances douteuses ou litigieuses	-	-	-
Sous total	166	4 316 051	4 316 217
Agios et intérêts réservés	-	(95 224)	(95 224)
Provisions sur créances douteuses	-	(178 317)	(178 317)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(97 200)	(97 200)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(14 389)	(14 389)
Total Créances sur la clientèle	166	3 930 921	3 931 087

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions sur créances douteuses	(178 317)	(171 203)	(166 831)
Provisions sur décotes de garanties	(97 200)	(104 179)	(98 416)
Total Provisions risque de contrepartie	(275 517)	(275 382)	(265 247)
Provisions à caractère générale dite collective	(14 389)	(11 070)	(13 061)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(289 906)	(286 452)	(278 308)
Agios sur comptes non mouvementés	(44 994)	(48 277)	(47 701)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 758)	(8 350)	(8 555)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 182)	(3 934)	(4 081)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(29 554)	(28 484)	(27 989)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 624)	(2 634)	(2 597)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(116)	(44)
Autres commissions réservées	(5 068)	(3 073)	(3 950)
Total agios et intérêts réservés	(95 224)	(94 868)	(94 917)
Total Agios et provisions sur clientèle	(385 130)	(381 320)	(373 225)

La ventilation des engagements de la banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2015
Engagements bilan*	3 863 598	3 491 383	439 131	432 879	4 302 729	3 924 262
Engagements hors bilan	311 604	265 393	16 213	11 508	327 817	276 901
Sous-total	4 175 202	3 756 776	455 344	444 388	4 630 546	4 201 163
Autres engagements**					13 488	13 506
Total	4 175 202	3 756 776	455 344	444 388	4 644 034	4 214 669

** Dont 11 284 KTND d'intérêts courus non échus, (2 394) KTND d'intérêts perçus d'avance, et 9 362 KTND échéance à recouvrer.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2015	(265 247)
Dotations aux provisions	(18 987)
Reprises sur provisions	6 482
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	1 216
Utilisations	1 039
Ajustement stock	(20)
Stock de clôture au 30/06/2016	(275 517)

Note 4 : Portefeuille-Titres commercial

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 12 000 KTND contre un solde nul au 30/06/2015 représentant des titres de placements.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres placements	12 000	-	-
Total Portefeuille-titres commercial	12 000	-	-

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 114 225 KTND contre 112 236 KTND au 30/06/2015. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres d'investissement	115 016	112 591	115 640
Titres de participations	3 420	3 420	3 420
Part dans les entreprises liées	3 659	3 659	3 659
Sous total	122 095	119 670	122 719
Provisions pour dépréciation titres	(2 074)	(2 198)	(2 090)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 339)	(4 884)	(5 306)
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(457)	(352)	(352)
Total Portefeuille d'investissement	114 225	112 236	114 971

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit:

	Valeur Brute	Créances rattachées	Provisions	Total Net	Valeur Brute
	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2015	30/06/2016
Titres d'investissement-BTA	62 000	1 220	-	63 220	62 000
Emprunt national	30 000	986	-	30 986	30 000
Titres d'investissement-FG SICAR	14 616	1 739	(5 306)	11 049	14 616
Titres d'investissement-EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 076	3	-	5 079	5 076
Titres de participation	3 420	-	(2 090)	1 330	3 420
Part dans les entreprises liées	3 659	-	(352)	3 307	3 659
Total	118 771	3 948	(7 748)	114 971	118 771

	Créances rattachées	Dotation	Reprise	Provisions	Total Net
	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2016
Titres d'investissement-BTA	1 131	-	-	-	63 131
Emprunt national	56	-	-	-	30 056
Titres d'investissement-FG SICAR	1 967	(42)	10	(5 339)	11 244
Titres d'investissement-EMPRUNT OBLIGATAIRE	170	-	-	-	5 246
Titres de participation	-	-	14	(2 074)	1 346
Part dans les entreprises liées	-	(125)	20	(457)	3 202
Total	3 324	(167)	44	(7 870)	114 225

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	
Emprunts obligataires		5 076	2 307	5 076
Créances rattachés sur emprunts obligataires		170	64	3
Bons de trésor et assimilables (BTA)		62 000	62 000	62 000
Créances rattachés sur BTA		1 131	793	1 220
Emprunt national		30 000	30 000	30 000
Créances rattachés sur emprunt national		56	56	986
Placement Fonds SICAR		14 616	14 607	14 616
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR		1 967	2 764	1 739
Total Titres d'investissement		115 016	112 591	115 640

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit:
En KTND

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres non cotés	3 420	3 420	3 420
Provisions sur titres non cotés	(2 074)	(2 198)	(2 090)
Total	1 346	1 222	1 330

UIB - Etats financiers au 30 Juin 2016

Les titres de participations se détaillent comme suit:
En KTND

Titre	nombre d'actions	% de détenion	Valeur brute 30/06/2016	Provision 30/06/2016	Valeur nette 30/06/2016	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	0	1 278	1 278	0
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	189	308	497	204	293
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	0	240	240	0
Monétique Tunisie	4 274	8,548%	231	0	231	231	0	231
Carthago	2 922	0,642%	208	0	208	208	0	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	0	194	194	0	194
Sotel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	0	135	135	0
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,333%	130	0	130	130	0	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,290%	126	0	126	126	0	126

Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,333%	100	100	0	100	100	0
Ste Dev.Parc.ActEco.Zarzis	750	1,255%	75	0	75	75	0	75
Sté Inter Bank Services IBS	43 252	3,103%	73	0	73	73	0	73
Sté.Khadamet	50	0,010%	49	49	0	49	49	0
S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	0	25	25	0
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	0	25	25	0
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	0	20	20	0
Sté.Istiklass	60	0,002%	6	6	0	6	6	0
S.Tun.Coord.Techn.	333	1,959%	5	5	0	5	5	0
TP Sté Gammarth	280	0,376%	3	3	0	3	3	0
Titres de participations			3 420	2 074	1 346	3 420	2 090	1 330

La parts dans les entreprises liées se détaillent comme suit:

En KTND

Titres	nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2016	Provision 30/06/2016	Valeur nette 30/06/2016	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Internationale Sicar	169 990	34,000%	1 715	0	1 715	1 715	35	1 680
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,970%	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
UIB Finance	22 763	99,838%	944	457	487	944	318	626
Parts dans les entreprises liées			3 658	457	3 201	3 659	352	3 307

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 40 508 KTND au 30/06/2016 contre un solde de 42 199 KTND au 31/12/2015. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2015	Acquis	Cessions	Recalass	V. Brute au 30/06/2016	Amort. Cumulé 30/06/2016	VCN Au 30/06/2016
Logiciels informatiques	11 410	562	-	-	11 972	(9 346)	2 626
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	17 939	591	-	-	18 530	(15 564)	2 966
Immeubles d'exploitation	10 176	-	-	-	10 176	(4 353)	5 823
Immeubles hors exploitation	564	-	-	-	564	(194)	370
Agencement aménagement installation	55 243	1 087	-	-	56 330	(33 853)	22 477
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(210)	67
Matériel roulant	1 849	377	-	-	2 226	(1 520)	706
Matériel et mobilier de bureau	11 917	31	-	-	11 948	(9 684)	2 264
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(102)	6
Immobilisations incorporelles en cours	1 422	-	-	(580)	842	-	842
Immobilisations corporelles en cours	1 038	340	-	(136)	1 242	-	1 242
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
TOTAL	122 872	2 988	-	(716)	125 144	(84 636)	40 508

	Amort. Cumulé 31/12/2015	Dotation	Sortie	Recalass	Amort. Cumulé 30/06/2016
Logiciels informatiques	(8 781)	(564)	-	-	(9 346)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(14 676)	(888)	-	-	(15 564)
Immeubles d'exploitation	(4 255)	(98)	-	-	(4 353)
Immeubles hors exploitation	(189)	(5)	-	-	(194)
Agencement aménagement installation	(31 790)	(2 063)	-	-	(33 853)
Fonds de commerce	(203)	(7)	-	-	(210)
Matériel roulant	(1 430)	(91)	-	-	(1 520)
Matériel et mobilier de bureau	(9 438)	(246)	-	-	(9 684)
Equipements logements de fonction	(101)	(1)	-	-	(102)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(80 673)	(3 963)	-	-	(84 636)

UIB - Etats financiers au 30 Juin 2016

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 46 206 KTND au 30/06/2016 contre 41 014 KTND au 30/06/2015 et se détaille ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Action en défense	7 439	5 945	7 709
Divers autres actifs	1 338	1 891	1 372
Comptes d'attente et de régularisation actifs	14 141	9 451	10 140
Etat impôts et taxes	351	603	44
Crédits aux personnels	15 151	14 959	15 363
Créances prises en charge par l'Etat	7 856	8 729	7 856
Sous total Autres actifs	46 276	41 578	42 484
Provisions sur autres actifs	(70)	(564)	(105)
Total Autres actifs	46 206	41 014	42 379

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits à recevoir	4 052	2 862	3 101
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 532	3 573	1 107
Débit à régulariser et divers	6 215	1 438	3 512
Autres comptes de régularisation actif	1 342	1 578	2 420
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	14 141	9 451	10 140

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 8 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde 50 018 au 30/06/2016 contre un solde nul au 30/06/2015.

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunt dinars auprès de la BCT	50 000	-	-
Dettes rattachées BCT	18	-	-
Total Banque Centrale et CCP	50 018	-	-

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2016 à 86 998 KTND contre 2 762 KTND au 30/06/2015 se détaillant comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	86 957	2 751	3 036
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	41	11	459
Total	86 998	2 762	3 495

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 86 957 KTND au 30/06/2016 se détaillant comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	77 000	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	9 947	2 751	3 036
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	10	-	-
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	86 957	2 751	3 036

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	86 957	-	-	-	86 957
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	41	-	-	-	41
Total	86 998	-	-	-	86 998

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 414 205 KTND au 30/06/2016 contre 3 193 617 KTND au 30/06/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts à vue	1 072 820	944 343	1 010 059
Comptes d'épargne	1 232 056	1 156 199	1 209 007
Comptes à terme et bons de caisse	954 066	959 313	998 339
Certificats de dépôts	51 571	49 222	83 248
Autres dépôts et avoirs	103 692	84 540	101 609
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 414 205	3 193 617	3 402 262

La ventilation des dépôts clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 072 820	-	-	-	1 072 820
Comptes d'épargne	1 232 057	-	-	-	1 232 057
Comptes à terme et bons de caisse	531 171	361 588	61 307	-	954 066
Certificats de dépôts	43 571	8 000	-	-	51 571
Autres dépôts et avoirs	103 691	-	-	-	103 691
Total	2 983 310	369 588	61 307	-	3 414 205

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 298 472 KTND au 30/06/2016 contre 338 019 KTND au 30/06/2015 ; il se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunts subordonnés	80 000	80 000	80 000
Emprunt en devises	4 666	12 426	8 627
Ressources spéciales	19 851	24 023	20 678
Emprunts obligataires	187 025	213 700	203 385
Dettes rattachées ressources spéciales	6 930	7 870	8 224
Total Emprunts et ressources spéciales	298 472	338 019	320 914

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 129 893 KTND au 30/06/2016 contre 106 002 KTND au 30/06/2015 se détaillant ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision pour passifs et charges	15 322	13 279	15 095
Sommes dues au personnel	22 113	18 309	17 140
Charges provisionnées pour congé à payer	5 193	4 417	4 370
Cotisation CNSS	5 585	4 154	3 270
Provision sur chèques certifiés	6 726	6 447	5 082
Saisies arrêts clients	6 250	5 939	6 340
Fournisseurs factures à payer	1 070	2 239	2 121
Comptes d'attente et de régularisation passif	31 984	22 343	25 053
Valeurs exigibles après encaissement	18 424	15 977	14 732
Etat impôts et taxes	17 226	12 898	6 425
Total Autres passifs	129 893	106 002	99 628

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provision sur engagements Hors Bilan	3 805	3 440	3 824
Provision pour risques divers	6 498	4 695	6 375
Provision pour risques administratif	2 612	2 638	2 380
Provision sur action en défense	1 553	1 569	1 781

Provision pour action en justice	264	145	145
Provision hors bilan sur décotes de garanties	590	792	590
Total Provision pour passifs et charges	15 322	13 279	15 095

Le poste «Comptes d'attentes et de régularisation» se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Charges à payer	13 343	13 894	17 992
Divers comptes de suspens	11 511	5 071	3 149
Prime d'assurance crédit à reverser	4 754	1 565	1 738
Autres produits perçus d'avance	1 281	818	1 068
Produits perçus d'avance	364	299	380
Commission de garantie et de péréquation change	536	520	594
Assurance vie personnel	105	21	42
Fournisseurs bons de carburant	62	63	62
Dividendes à payer	28	92	28
Total Comptes d'attente et de régularisation passif	31 984	22 343	25 053

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 122 896 KTND au 30/06/2016 contre 77 722 KTND au 30/06/2015 soit une augmentation de 45 174 KTND. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Primes liées au capital	24 800	24 800	24 800
Réserve légale	10 735	7 532	7 532
Autres réserves	75 505	34 679	34 679
Fonds social	11 856	10 711	10 778
Total Réserves	122 896	77 722	77 789

Note 14 : Capitaux Propres

Au 30 juin 2016, le capital social s'élève à 172.800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 327 819 KTND au 30/06/2016 contre 314 629KTND au 31/12/2015, soit une variation 13 190 KTND.

	Capital social	Primes liées au capital	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	172 800	24 800	2	7 532	34 679	10 778	64 038	314 629
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	19 010	3 202	40 826	1 000	(64 038)	-
Distribution de Dividendes	-	-	(19 008)	-	-	-	-	(19 008)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	32 119	32 119
Autres mouvements sur fonds social	-	-	-	-	-	79	-	79
situation au 30 Juin 2016	172 800	24 800	4	10 735	75 505	11 856	32 119	327 819

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 549 147 KTND au 30/06/2016 contre 461 964 KTND au 30/06/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	337 826	272 685	295 799
Avals donnés en devises	32 944	28 064	29 218
Cautions émises en faveur de la clientèle	172 259	157 921	170 008
Avals donnés en dinars	6 118	3 294	4 135
Total Cautions, avals et autres garanties données	549 147	461 964	499 161

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 139 346 KTND au 30/06/2016 contre 93 355 KTND au 30/06/2015. Le solde de ce poste se détaille ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Ouverture de Credoc import confirmé	103 961	77 617	89 388
Ouverture Credoc import non confirmé	11 226	9 208	6 412
Sous total Credoc import	115 187	86 825	95 800
Confirmation de Credoc export	23 713	5 945	7 409
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	446	585	11 001
Sous total Credoc export	24 159	6 530	18 410
Total Crédits documentaires	139 346	93 355	114 210

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 90 950 KTND au 30/06/2016 contre 76 907 KTND au 30/06/2015.

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Engagements de financements donnés aux clientèles	90 950	76 907	72 066
Total Engagements de financements donnés	90 950	76 907	72 066

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 679 667 KTND au 30/06/2016 contre 629 954 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Garanties reçues des autres établissements de crédit	441 425	360 213	395 280
Compagnies d'assurance	1 438	1 281	1 424
Garanties reçues de la clientèle	185 673	192 725	186 616
Garanties reçus de l'Etat	51 131	75 735	59 825
Total Garanties reçues	679 667	629 954	643 145

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 441 425 KTND au 30/06/2016 contre 360 213 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	337 826	272 686	295 799
Garanties reçues des correspondants étrangers	44 362	44 909	46 376
Confirmation banque Credoc export	24 159	6 530	18 410
Garanties reçues des correspondants locaux	35 078	36 088	34 695
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	441 425	360 213	395 280

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 185 673 KTND au 30/06/2016 contre 192 725 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Garanties hypothécaires	185 551	191 844	186 494
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	122	881	122
Total Garanties reçues de la clientèle	185 673	192 725	186 616

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 51 131 KTND au 30/06/2016 contre 75 735 KTND au 30/06/2015 et se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres garanties reçus de l'Etat	12 190	38 544	22 370
SOTUGAR	14 812	14 910	14 477
FNG et FOPRODI	24 129	22 281	22 978
Total Garanties reçus de l'Etat	51 131	75 735	59 825

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 30 juin 2016 se détaillent comme suit :

	30/06/2016
Achat au comptant	40 840
Vente au comptant	45 543

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30 juin 2016 comme suit :

	30/06/2016
Achat à terme	159 233
Vente à terme	156 424

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 126 626 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	845	1 726	3 353
Opérations avec la clientèle	121 984	120 319	245 444
Autres intérêts et revenus assimilés	3 797	3 379	7 104
Total Intérêts et revenus assimilés	126 626	125 424	255 901

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 40 659 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Commissions sur comptes	7 149	3 568	8 258
Commissions sur opérations de caisse	829	811	1 646
Commissions sur crédits	11 422	7 064	15 298
Commissions sur monétique banque a distance	10 366	9 184	19 138
Autres commissions	2 989	2 708	5 349
Commissions sur moyens de paiement	3 420	3 483	6 947
Autres produits sur services financiers	4 484	2 542	5 585
Total Commissions (en produits)	40 659	29 361	62 221

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 7 856 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Gain net sur opérations de change	7 856	4 846	11 397
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7 856	4 846	11 397

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 4 369 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Intérêts sur autres titres d'investissement	-	64	-
Intérêts sur obligations	167	-	133
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 140	1 408	1 581
Intérêts sur bons de trésor assimilables	1 906	1 896	3 819
Intérêts sur emprunt national	925	910	1 840
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	231	98	694
Total Revenus du portefeuille d'investissement	4 369	4 376	8 067

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 58 831 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 488	1 273	2 266
Emprunts et ressources spéciales	7 841	7 315	15 923
Opérations avec la clientèle	49 027	47 448	96 958
Autres intérêts et charges	475	920	1 813
Total Intérêts courus et charges assimilées	58 831	56 956	116 960

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 1 650 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Commissions monétiques	1 130	1 116	2 318
Redevances et prestations	125	128	267
Autres commissions	103	107	173
Rémunération du fonds géré SICAR	109	163	353
Frais de confection carnet de chèques	51	63	101
Frais télégrammes télex	85	89	182
Règlement télécom SMS Banking	47	118	548
Total Commissions encourues	1 650	1 783	3 942

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non de provisions totalisent 10 461 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Coût net du risque clientèle	12 660	7 603	17 940
Coût net du risque divers	(2 199)	(443)	(1 185)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	10 461	7 160	16 755

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Dotations aux provisions collectives	1 327	1 039	3 030
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	18 987	16 103	30 510
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(6 481)	(6 557)	(11 779)
Reprise /provision générale portefeuille	-	-	-
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(1 216)	(3 036)	(4 145)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(1 039)	(728)	(17 490)

Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	-	(1 453)
Pertes couvertes de contrepartie	1 039	728	1 806
Pertes non couvertes de contrepartie	43	53	145
Cession de créances à l'IRC	-	-	17 130
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	-	-	1 152
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	-	-	(764)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	-	-	(200)
gains de cession	-	-	(2)
Total Cout net du risque clientèle	12 660	7 603	17 940

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Dotations aux provisions pour risques et charges	490	52	1 792
Reprises sur provisions pour risques et charges	(426)	(173)	(482)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(84)	(88)	(106)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	3	15	15
Perte sur éléments hors exploitation	334	250	353
Gain sur éléments hors exploitation	(2 628)	(628)	(3 257)
Perte sur autres éléments d'exploitation	112	129	500
Total Cout net du risque divers	(2 199)	(443)	(1 185)

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent (-122)KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Dotation aux provisions sur titres de participation	(125)	(171)	(174)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(42)	(303)	(738)
Plus value cession titres d'investissement	-	65	-
Reprise de provisions sur titres de participation	34	-	111
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	10	65	77
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(122)	(344)	(724)

Note 27: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 42 885 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

jusqu'au	jusqu'au	jusqu'au
----------	----------	----------

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Rémunération du personnel	29 165	26 107	56 155
Charges sociales	9 518	7 948	15 296
Autres charges de personnel	4 202	4 423	7 398
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	-	(54)
Total Frais de personnel	42 885	38 478	78 795

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 11 704 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Travaux fournitures et services extérieurs	5 319	4 568	9 775
Frais divers de gestion	6 385	5 685	12 508
Total Charges générales d'exploitation	11 704	10 253	22 283

Les travaux et services extérieurs totalisent 5 319 KTND jusqu'au 30/06/2016 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Loyers commerciaux	1 556	1 441	2 909
Maintenance logiciel informatique	1 440	813	1 915
Autres services extérieurs	519	415	887
Assurance globale banque	293	300	801
Entretien et nettoyage immeubles	229	223	450
Honoraires commissaires aux comptes	156	228	367
Maintenance matériel informatique	298	297	599
Loyer personnel logements de fonction	200	125	278
Assurance immeubles et voitures	162	161	339
Gardiennage et surveillance	177	156	314
Frais judiciaires	59	124	295
Rémunération d'intermédiaires	101	89	213
honoraires service assistance Société Générale	7	105	118
Sous-traitance archives	61	39	151
Sous- traitance informatique	13	13	26
Maintenance et consommable photocopieurs	2	5	11
Entretien et réparation divers	46	34	102
Total Travaux fournitures et services extérieurs	5 319	4 568	9 775

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 17 291 KTND se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2016
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	70 615
+ Déductions nets Réintégrations	(899)
Résultat fiscal avant provisions	69 716

- Déduction provisions 2016	20 314
Résultat fiscal	49 402
Taux d'impôt	35,00%
Impôt sur les sociétés	17 291

Note 30 : Résultat par Action

Le résultat par action jusqu'au 30/06/2016, est de 0,929 DT.

	jusqu'au 30/06/2016
Résultat de la période	32 119
Capital social - nombre de titres	34 560 000
Résultat par action en DT	0,929

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action au 30 juin 2016 s'établit à 0,929 TND.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint jusqu'au 30/06/2016 un solde de 26 624 KTND contre 167 490 KTND jusqu'au 30/06/2015 se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2016	jusqu'au 30/06/2015	jusqu'au 31/12/2015
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	129 489	55 196	62 919
Créances sur les établissements bancaires et financiers	34 082	115 045	153 197
Emprunts auprès de la banque centrale	(50 000)	-	-
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(86 947)	(2 751)	(3 036)
Total	26 624	167 490	213 080

Note 31 – Passifs éventuels - Provisions

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

AU 30 JUIN 2016 :

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB)

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2015 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 30 juin 2016 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 327 819 KDT y compris un résultat net bénéficiaire de 32 119 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Internationale de Banques (UIB), arrêté au 30 juin 2016, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 9 Août 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji**

**Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Ben Mbarek**

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE AU 30 JUIN 2016

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SANADETT SICAV, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 30 Juin 2016.

L'actif net de la société SANADETT SICAV au 30 Juin 2016 totalise **162 510 815,016 TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « **SANADETT SICAV** » ci-joint arrêté au 30 Juin 2016 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons que nous avons relevé un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif en titres émis ou garantis par un même émetteur fixé à un maximum de 10% de l'actif net tel que prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Il s'agit des titres émis et garantis par la Banque « ATB ».

Tunis, le 28 juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 30/06/2016
(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	8 046 099,829	9 882 778,533	8 465 307,830
b- Obligations et valeurs assimilées	103 543 963,222	117 257 081,291	113 641 893,607
c- Autres valeurs	0,000	0,000	0,000
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	36 381 618,813	33 165 950,817	15 966 152,040
b- Disponibilités	14 631 994,472	40 768 693,312	32 765 651,920
AC3- Créances d'exploitation	59 879,398	31 414,603	34 339,203
AC4- Autres actifs	0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF	162 663 555,734	201 105 917,556	170 873 344,600
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	86 081,217	103 907,912	105 060,528
PA2- Autres créditeurs divers	66 659,501	647 685,780	662 542,325
TOTAL PASSIF	152 740,718	751 593,692	767 602,853
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	159 133 130,658	195 947 748,081	163 088 244,872
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	920,774	743,837	618,371
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 376 763,584	4 405 831,946	7 016 878,504
ACTIF NET	162 510 815,016	200 354 323,864	170 105 741,747
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	162 663 555,734	201 105 917,556	170 873 344,600

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/06/2016
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/04/2016</u>	<u>Du 01/01/2016</u>	<u>Du 01/04/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u>
	<u>Au 30/06/2016</u>	<u>Au 30/06/2016</u>	<u>Au 30/06/2015</u>	<u>Au 30/06/2015</u>	<u>Au 31/12/2015</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres					
a- Dividendes	315 993,069	315 993,069	388 447,624	388 447,624	388 447,624
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 370 077,230	2 749 931,173	1 439 805,298	2 900 588,470	5 730 935,510
c- Revenus des autres valeurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR 2- Revenus des placements monétaires	426 046,190	1 061 330,365	989 735,540	2 121 912,637	4 136 249,141
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	2 112 116,489	4 127 254,607	2 817 988,462	5 410 948,731	10 255 632,275
CH 1- Charges de gestion des placements	253 344,068	513 623,851	309 175,417	637 240,361	1 253 879,801
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 858 772,421	3 613 630,756	2 508 813,045	4 773 708,370	9 001 752,474
PR 3- Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH 2- Autres charges	58 998,787	118 493,672	69 955,919	142 178,868	279 501,494
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 799 773,634	3 495 137,084	2 438 857,126	4 631 529,502	8 722 250,980
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-104 801,272	-118 373,500	-163 300,441	-225 697,556	-1 705 372,476
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1 694 972,362	3 376 763,584	2 275 556,685	4 405 831,946	7 016 878,504
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	104 801,272	118 373,500	163 300,441	225 697,556	1 705 372,476
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-207 200,985	-100 163,232	-266 972,312	-160 847,491	7 499,067
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	131 981,472	136 008,423	-11 893,994	-11 014,236	49 965,321
- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 724 554,121	3 530 982,275	2 159 990,820	4 459 667,775	8 779 715,368

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 30/06/2016
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/04/2016</u> <u>Au 30/06/2016</u>	<u>Du 01/01/2016</u> <u>Au 30/06/2016</u>	<u>Du 01/04/2015</u> <u>Au 30/06/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 30/06/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	1 799 773,634	3 495 137,084	2 438 857,126	4 631 529,502	8 722 250,980
b- sur titres Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-207 200,985	-100 163,232	-266 972,312	-160 847,491	7 499,067
c- titres	131 981,472	136 008,423	-11 893,994	-11 014,236	49 965,321
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-6 536 351,592	-6 536 351,592	-7 738 336,375	-7 738 336,375	-7 738 336,375
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
-Capital	69 136 482,537	115 655 557,780	88 920 954,739	154 683 982,915	268 518 378,164
-Régularisation des sommes non distribuables	40 740,808	51 030,675	32 704,978	66 944,755	105 297,503
-Régularisation des sommes distribuables	2 818 643,273	5 054 115,786	4 305 930,541	7 353 092,794	11 266 048,051
b- Rachats					
-Capital	-75 548 304,337	-119 636 599,055	-100 214 633,934	-165 619 975,071	-312 533 730,821
-Régularisation des sommes non distribuables	-49 550,888	-60 948,805	-43 668,183	-80 126,125	-127 947,696
-Régularisation des sommes distribuables	-3 508 248,191	-5 652 713,795	-5 384 043,737	-8 478 642,050	-13 871 397,693
VARIATION DE L'ACTIF NET	-11 922 034,269	-7 594 926,731	-17 961 101,151	-15 353 391,382	-45 601 973,499
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	174 432 849,285	170 105 741,747	218 315 425,015	215 707 715,246	215 707 715,246
b- en fin de période	162 510 815,016	162 510 815,016	200 354 323,864	200 354 323,864	170 105 741,747
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTION</u>					
a- en début de période	1 588 826,000	1 565 496,000	1 991 527,000	1 988 084,000	1 988 084,000
b- en fin de période	1 527 287,000	1 527 287,000	1 883 095,000	1 883 095,000	1 565 496,000
VALEUR LIQUIDATIVE	106,405	106,405	106,396	106,396	108,659
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,03%	4,11%	4,09%	4,17%	4,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30 Juin 2016 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor, et en titre de FCC, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30-06-2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Toutefois, la surcote sur acquisition est amortie d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Elle est constatée en déduction du prix de revient. La partie amortie est soustraite des sommes non distribuables.

Par ailleurs, la décote sur acquisition est amortie d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Elle est constatée en addition du prix de revient. La partie amortie est additionnée aux sommes non distribuables.

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont comptabilisés et présentés sous une rubrique distincte de l'actif figurant au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date de clôture, ces titres restent évalués à leur coût d'acquisition.

La contrepartie reçue est comptabilisée et présentée au niveau du passif sous le poste « PA2-Autres créditeurs divers » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « CH 2- Autres charges ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du cessionnaire. La valeur de la contrepartie donnée est comptabilisée et présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date de clôture, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du Titre	Nombre de Titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'Actif Net
<i>Titres OPCVM</i>				
FCP Salamett Plus	65 000	681 255,000	674 115,000	0,41%
FCP AXIS AAA	3 790	397 119,603	384 381,800	0,24%
FCP HELION MONEO	6 020	615 324,258	612 246,040	0,38%
FCP Salamett CAP	43 000	615 330,000	617 136,000	0,38%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	11 800	1 205 608,975	1 186 513,600	0,73%
Tuniso Emiratie Sicav	3 000	308 664,715	305 814,000	0,19%
Sicav Axis Trésorerie	21 600	2 302 948,023	2 274 393,600	1,40%
GENERALE OBLIG SICAV	6 000	619 918,520	603 690,000	0,37%
Fidelity Obligations SICAV	1 856	196 377,330	191 557,760	0,12%
Maxula Investissement SICAV	1 943	198 038,332	201 477,442	0,12%
SICAV Entreprise	9 628	984 749,347	994 774,587	0,61%
Total		8 125 334,103	8 046 099,829	4,95%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

Obligations des sociétés	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de L'actif Net
AIL 2012/1	10 000	200 000,000	201 199,519	0,12%
AIL 2013-1	20 000	800 000,000	803 650,016	0,49%
AMEN BANK 2006	30 000	300 000,000	305 518,754	0,19%
AMEN BANK SUB 2008 A	9 000	419 976,000	422 429,260	0,26%
AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	600 000,000	603 774,247	0,37%
AMEN BANK SUB 2009	20 000	1 199 700,000	1 238 037,705	0,76%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	2 999 250,000	3 105 549,989	1,91%
AMEN BANK SUB 2011	20 000	1 200 000,000	1 239 993,049	0,76%
AMEN BANK SUB 2012	10 000	700 000,000	725 403,803	0,45%
AMEN BANK SUB 2014	10 000	800 000,000	816 065,574	0,50%
ATB 2007/1	50 000	3 200 000,000	3 216 777,118	1,98%
ATB SUB 2009	50 000	1 875 000,000	1 884 001,233	1,16%

ATL sub 2008 7%	15 000	900 000,000	943 239,344	0,58%
ATL 2009/2	20 000	400 000,000	412 852,459	0,25%
ATL 2010/2	35 000	1 400 000,000	1 430 771,235	0,88%
ATL 2011	30 000	1 800 000,000	1 834 180,328	1,13%
ATL 2012/1	25 700	514 000,000	516 147,816	0,32%
ATL 2013/1	20 000	1 600 000,000	1 616 692,603	0,99%
ATL 2013/2	30 000	3 000 000,000	3 095 579,344	1,90%
ATL 2014/1	3 700	222 000,000	225 765,120	0,14%
ATL 2014/2	20 000	2 000 000,000	2 013 854,247	1,24%
ATL 2014/3 CA	30 000	2 400 000,000	2 457 012,459	1,51%
ATL 2016/1	10 000	1 000 000,000	1 000 657,534	0,62%
ATTIJARI BANK 2010	40 000	1 142 800,000	1 164 562,492	0,72%
ATTIJARI LEASING 2011	15 000	300 000,000	306 388,274	0,19%
ATTIJARI LEASING 2012-2	10 000	400 000,000	410 736,087	0,25%
ATTIJARI LEASING 2014/1	2 000	120 000,000	120 492,362	0,07%
BH 2009	40 000	2 768 000,000	2 826 319,992	1,74%
BNA SUB 2009	15 000	799 785,000	807 833,219	0,50%
BTE 2009	30 000	1 200 000,000	1 239 934,426	0,76%
BTE 2010	20 000	1 000 000,000	1 032 514,098	0,64%
BTE 2011	33 000	1 980 000,000	2 015 678,734	1,24%
BTK 2009 A	5 000	71 450,000	72 426,721	0,04%
BTK 2009 B	35 000	1 400 000,000	1 419 914,885	0,87%
BTK 2009 C	10 000	599 800,000	608 500,197	0,37%
CHO 2009	7 000	350 000,000	359 406,967	0,22%
CIL 2012/1	10 000	200 000,000	202 446,027	0,12%
CIL 2012/2	20 000	800 000,000	814 775,956	0,50%
CIL 2013/1	5 000	300 000,000	309 547,541	0,19%
CIL 2014/1	5 000	400 000,000	422 158,689	0,26%
CIL 2014/2	10 000	800 000,000	820 333,115	0,50%
CIL 2015/1	4 000	320 000,000	320 858,477	0,20%
CIL 2015/2	5 000	500 000,000	520 483,607	0,32%
CIL SUB 2008	10 000	600 000,000	615 973,770	0,38%
EL WIFAK 2013 TF	10 000	400 000,000	404 455,452	0,25%
EL WIFAK 2013 TV	9 000	360 000,000	363 674,793	0,22%
HANNIBAL LEASE 2012/1 TF	10 000	400 000,000	416 347,541	0,26%
HANNIBAL LEASE 2012/1 TV	10 000	400 000,000	415 657,311	0,26%
HANNIBAL LEASE 2013/02 TV	15 000	900 000,000	916 258,230	0,56%
HANNIBAL LEASE 2013/1	20 000	800 000,000	805 022,247	0,50%

HANNIBAL LEASE 2013/2 TF	10 000	1 000 000,000	1 019 921,311	0,63%
HANNIBAL LEASE 2014/1	25 000	2 000 000,000	2 081 934,426	1,28%
HANNIBAL LEASE 2015-1	10 000	800 000,000	808 370,849	0,50%
HANNIBAL LEASE 2015-2	5 000	500 000,000	508 172,603	0,31%
MEUBLATEX 2008	10 000	200 000,000	207 270,820	0,13%
STB 2008/1 CAT D	50 000	3 400 000,000	3 422 643,441	2,11%
STB 2008/2 6.5%	35 000	1 968 750,000	2 006 231,557	1,23%
STB 2010/1	60 000	2 400 000,000	2 427 169,315	1,49%
STB 2011 SUB	20 000	1 200 000,000	1 223 589,246	0,75%
TUN LEASING 2011/2	30 000	600 000,000	618 437,902	0,38%
TUN LEASING 2011/3	30 000	600 000,000	611 744,393	0,38%
TUN LEASING 2012/1	20 000	400 000,000	401 798,093	0,25%
TUN LEASING 2012/2	10 000	400 000,000	409 128,918	0,25%
TL SUB 2013	20 000	800 000,000	807 045,246	0,50%
TL 2013/1	10 000	600 000,000	623 062,033	0,38%
TL SUB 2013/2	10 000	600 000,000	613 138,426	0,38%
TL 2014/1	20 000	2 000 000,000	2 020 620,274	1,24%
TL 2014/2	20 000	2 000 000,000	2 067 855,738	1,27%
Tunisie Leasing 2016-1 CAT B	10 000	1 000 000,000	1 014 778,082	0,62%
UBCI 2013	10 000	800 000,000	803 696,219	0,49%
UIB 2009/1 5.5%	10 000	599 830,000	625 075,902	0,38%
UIB 2009/1 5.85%	50 000	3 500 000,000	3 656 639,344	2,25%
UIB 2011	20 000	1 200 000,000	1 244 436,721	0,77%
UIB 2011/2	22 000	942 480,000	961 083,652	0,59%
UIB 2012/1	20 000	1 142 600,000	1 169 826,226	0,72%
UIB SUB 2015	10 000	800 000,000	801 686,795	0,49%
UNIFACTOR 2013	20 000	1 200 000,000	1 244 258,754	0,77%
UNIFACTOR 2015	12 500	1 250 000,000	1 274 168,169	0,78%
Total		82 745 421,000	84 515 638,421	52,01%

b.2 Les parts en fonds communs de créances

Fonds communs de créances	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'actif net
FccBIAT-Credim1PP2	1500	302 416,500	304 131,605	0,19%
Total		302 416,500	304 131,605	0,19%

b.3 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'actif net
BTA 6% avril 2023	500	485 303,050	490 497,571	0,30%
BTA 6% avril 2023	500	486 215,450	491 409,971	0,30%
BTA 6% avril 2023	1 500	1 461 416,400	1 476 999,962	0,91%
BTA 6% avril 2023	1 000	975 657,150	986 046,191	0,61%
BTA 6% avril 2023	500	488 517,255	493 711,776	0,30%
BTA 6% avril 2023	500	488 057,770	493 252,291	0,30%
BTA 6% janvier 2024	2000	1 907 710,540	1 928 488,622	1,19%
BTA 6% janvier 2024	2000	1 911 638,120	1 932 416,202	1,19%
BTA 6% janvier 2024	2000	1 913 601,400	1 934 379,482	1,19%
BTA 6% janvier 2024	1000	957 782,340	968 171,381	0,60%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	971 565,960	1 007 743,494	0,62%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	969 637,870	1 005 815,404	0,62%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	970 602,620	1 006 780,154	0,62%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	483 105,105	501 193,872	0,31%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	483 839,700	501 928,467	0,31%
EMPRUNT NAT. CAT C	35 000	3 500 000,000	3 505 358,356	2,16%
Total		18 454 650,730	18 724 193,196	11,52%

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. les placements monétaires

a.1 Les Billets de Trésorerie

Billets de trésorerie	Echéance	Aval	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'actif net
SOMOCER 1MD 70 J 7%	13/07/2016	-	989 257,331	998 158,400	0,61%
TOTAL			989 257,331	998 158,400	0,61%

a.2 Les certificats de dépôts

Certificats de dépôts	Emetteur	Durée en jours	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'actif net
CD_4.8% 08/07/16	ATB	10	10	4 994 673,780	4 996 271,646	3,07%
CD_5.47% 20/07/16	ATB	120	4	1 971 349,336	1 995 463,647	1,23%
CD_4.95% 20/07/16	ATB	30	6	2 990 140,596	2 993 755,710	1,84%
CD_5.1% 09/08/16	ATB	40	24	11 945 906,136	11 947 258,482	7,35%
CD_5.49% 28/09/16	ATB	120	10	4 928 116,000	4 946 686,034	3,04%
CD_6.6% 06/10/16	BTE	190	8	3 892 286,040	3 945 009,186	2,43%
CD_6.69% 01/02/17	ATB	720	5	2 500 000,000	2 556 121,666	1,57%
Total				33 222 471,888	33 380 566,371	20,54%

a.3 Prise en pension livrée

Prise en pension livrée	Cédant	Taux	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'actif net
Prise en pension livrée 90J	BTE	5,20%	19/09/2016	2 000 005,146	2 002 894,042	1,23%
TOTAL				2 000 005,146	2 002 894,042	1,23%

b. Les disponibilités

b.1 Les avoirs en banque

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2016, à **14 631 994,472 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2016, à **59 879,398 Dinars** et représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Retenue à la source achat BTA	59 879,398	31 414,603	34 339,203
Total	59 879,398	31 414,603	34 339,203

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Rémunération à payer au gestionnaire	80 211,578	98 156,930	93 260,528
Rémunération à payer au dépositaire	5 869,639	5 750,982	11 800,000
Total	86 081,217	103 907,912	105 060,528

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Frais de publication	397,046	402,737	400,000
Jeton de présence	6 596,214	9 393,237	12 500,000
Redevances CMF	13 594,757	16 636,251	15 806,362
Honoraires du commissaire aux comptes	17 073,390	16 490,821	31 210,821
Intérêts à débiter/ placements monétaires	0,000	571 026,484*	571 026,484*
créditeurs divers	28 998,094	33 736,250	31 598,658
Total	66 659,501	647 685,780	662 542,325

*Il s'agit d'intérêts générés suite à un rachat anticipé sur un placement à terme et qui ont été débités à l'échéance soit le 30/05/2016.

Les créiteurs divers se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Retenues à la source	12 263,690	14 721,555	14 470,412
TCL	1 464,074	1 935,476	1 857,916
Retenue à la source antérieure sur BTA	15 270,330	17 079,219	15 270,330
TOTAL	28 998,094	33 736,250	31 598,658

CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le deuxième trimestre 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2016

Montant	165 628 982,051
Nombre de titres	1 588 826
Nombre d'actionnaires	553

Souscriptions réalisées

Montant	69 136 482,537
Nombre de titres émis	663 554
Nombre d'actionnaires nouveaux	9

Rachats effectués

Montant	-75 548 304,337
Nombre de titres rachetés	725 093
Nombre d'actionnaires sortants	11

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	131 981,472
Régularisation des sommes non distribuables	-8 810,080
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-207 200,985

Capital au 30/06/2016

Montant	159 133 130,658
Nombre de titres	1 527 287
Nombre d'actionnaires	551

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADETT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30 Juin 2016 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	3 495 137,084
Régularisation du résultat distribuable de la période	-118 373,500
Sommes distribuables des exercices antérieurs	920,774

SOMMES DISTRIBUABLES

3 377 684,358

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des titres OPCVM	315 993,069	315 993,069	388 447,624	388 447,624	388 447,624
Revenus des bons de trésor assimilables	270 685,355	486 195,375	37 819,100	59 517,730	264 908,576
Revenus des obligations et titres FCC	1 099 391,875	2 263 735,798	1 401 986,198	2 841 070,740	5 466 026,934
TOTAL	1 686 070,299	3 065 924,242	1 828 252,922	3 289 036,094	6 119 383,134

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des billets de trésorerie	13 965,471	27 852,207	29 236,947	62 350,506	73 025,652
Revenus des certificats de dépôt	216 721,001	410 607,091	461 439,586	1 128 324,195	2 176 963,489
Revenus des placements à terme	102 245,320	449 291,895	347 046,576	690 279,453	1 442 790,953
Revenus des prises en pension livrée	2 888,896	2 888,896	0,000	0,000	41 744,352
Intérêts des comptes de dépôt	90 225,502	170 690,276	152 012,431	240 958,483	401 724,695
TOTAL	426 046,190	1 061 330,365	989 735,540	2 121 912,637	4 136 249,141

CH1- Charges de gestion des placements

Au 30 Juin 2016, les charges de gestion trimestrielle se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Du 01/01/2016 Au 30/06/2016	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	250 410,228	507 754,212	306 209,827	631 489,379	1 242 079,801
Rémunération du dépositaire	2 933,840	5 869,639	2 965,590	5 750,982	11 800,000
TOTAL	253 344,068	513 623,851	309 175,417	637 240,361	1 253 879,801

CH2- Autres charges

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2016	Du 01/01/2016	Du 01/04/2015	Du 01/01/2015	Du 01/01/2015
	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Commissaire aux comptes	7 280,000	14 560,000	7 280,000	14 480,000	29 200,000
Redevance CMF	42 441,042	86 057,246	51 898,226	107 028,506	210 514,815
Publicité et publication	298,298	597,046	608,296	858,911	1 456,174
Jetons de présence	3 346,541	6 596,214	3 116,386	6 268,237	12 500,000
TCL	5 620,466	10 666,366	7 044,971	13 529,134	25 798,665
Autres	12,440	16,800	8,040	14,080	31,840
TOTAL	58 998,787	118 493,672	69 955,919	142 178,868	279 501,494

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action

	30/06/2016	30/06/2015
• Revenus des placements	2,702	2,873
• Charges de gestion des placements	-0,336	-0,338
• -Revenu net des placements	2,366	2,535
• Autres charges d'exploitation	-0,078	-0,076
• -Résultat d'exploitation	2,288	2,459
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0,078	-0,120
• Sommes distribuables de la période	2,211	2,339
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,078	0,120
• Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	-0,066	-0,085
• Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,089	-0,006
Résultat net de la période	2,312	2,368

4-2 Ratios de gestion des placements

	30/06/2016	30/06/2015
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,298%	0,295%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,069%	0,066%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	2,028%	2,148%
• Actif net moyen	172 360	215 661
	332,764	337,892

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10.000 dinars l'an en HT.

CAP OBLIG SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes de «CAP OBLIG SICAV», et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de «CAP OBLIG SICAV», qui comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net arrêtés au 30 juin 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 26.703.942 DT, et un résultat net de la période du deuxième trimestre 2016 s'élevant à 274.868 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur ainsi que la fidélité de l'image traduite par les états financiers intermédiaires ci-joints de la société «CAP OBLIG SICAV» arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 03 août 2016

Le Commissaire aux Comptes :

MTBF

Ahmed BELAIFA

BILAN
ARRETE AU 30/06/2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

			<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>					
AC1 -	Portefeuille titres	3.1	19 741 965	21 781 745	20 787 897
AC1a	Actions et valeurs assimilées		1 200 751	1 604 058	1 342 008
AC1b	Obligations et valeurs assimilées		18 541 214	20 177 687	19 445 889
AC1c	Autres valeurs		-	-	-
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités		6 991 532	10 481 413	6 091 237
AC2a	Placements monétaires	3.3	6 482 484	7 011 385	6 006 853
AC2b	Disponibilités		509 048	3 470 028	84 384
AC3 -	Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 -	Autres actifs		-	38	38
Total Actif			26 733 497	32 263 196	26 879 172
<u>PASSIF</u>					
PA1 -	Opérateurs créditeurs	3.5	19 591	24 929	23 972
PA2 -	Autres créditeurs divers	3.6	9 964	6 908	6 779
Total Passif			29 555	31 837	30 751
<u>ACTIF NET</u>					
CP1 -	Capital	3.7	26 114 020	31 584 665	25 828 608
CP2 -	Sommes distribuables		589 922	646 694	1 019 813
CP2a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		18	159	130
CP2b	Sommes distribuables de la période		589 904	646 535	1 019 683
Actif Net			26 703 942	32 231 359	26 848 421
Total Passif et Actif Net			26 733 497	32 263 196	26 879 172

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 30/06/2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période du 01/04/16 au 30/06/16	Période du 01/01/16 au 30/06/16	Période du 01/04/15 au 30/06/15	Période du 01/01/15 au 30/06/15	Exercice clos le 31/12/2015	
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	3.2	304 184	559 626	305 519	566 547	1 105 409
PR1a	Dividendes		51 507	51 507	38 014	38 014	38 014
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		252 677	508 119	267 412	528 176	1 067 038
PR1c	Revenus des autres valeurs		-	-	93	357	357
PR2 -	Revenus des placements monétaires	3.4	79 722	166 318	126 053	261 084	560 669
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		383 906	725 944	431 572	827 631	1 666 078
CH1 -	Charges de gestion des placements	3.8	-59 440	-119 664	-73 809	-148 213	-307 553
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		324 466	606 280	357 763	679 418	1 358 525
CH2 -	Autres charges	3.9	-7 639	-15 356	-9 469	-18 906	-38 943
	RESULTAT D'EXPLOITATION		316 827	590 925	348 294	660 512	1 319 582
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		1 994	-1 022	41 480	-13 977	-299 899
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		318 822	589 904	389 774	646 535	1 019 683
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 994	1 022	-41 480	13 977	299 899
	Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		-5 813	-8 780	-7 886	-14 047	-8 129
	Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		-36 146	-20 940	-20 031	19	23 456
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		274 868	561 205	320 377	646 484	1 334 909

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2016 AU 30/06/2016**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/04/16 au 30/06/16	Période du 01/01/16 au 30/06/16	Période du 01/04/15 au 30/06/15	Période du 01/01/15 au 30/06/15	Exercice clos le 31/12/2015	
AN1 -						
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	274 868	561 205	320 377	646 484	1 334 909	
AN1a	Résultat d'exploitation	316 827	590925	348 294	660 512	1 319 582
AN1b	Variation des plus ou moins- values	-5 813	-8 780	-7 886	-14 047	-8 129
	potentielles sur titres					
	Plus ou moins-values réalisées					
AN1c	sur cessions de titres	-36 146	-20 940	-20 031	19	23 456
AN2 -	Distribution de dividendes	-1 031 023	-1 031 023	-1 171 962	-1 171 962	-1 171 962
AN3 -	Transactions sur le capital	332 772	325 339	5 041 663	4 997 414	-1 073 949
AN3a	Souscriptions	16 096 218	24 316 839	25 093 642	48 194 526	98 379 973
	Capital	15 695 309	23 553 751	24 312 569	46 472 893	95 256 020
	Régularisation des sommes non distribuables	-1 974	340	-5 002	-1 252	-5 972
	Régularisation des sommes distribuables	402 883	762 748	786 075	1 722 885	3 129 925
AN3b	Rachats	-15 763 445	-23 991 499	-20 051 979	-43 197 112	-99 453 922
	Capital	-15 376 408	-23 238 964	-19 454 870	-41 602 053	-96 166 029
	Régularisation des sommes non distribuables	2 459	5	6 163	-26	131
	Régularisation des sommes distribuables	-389 497	-752 541	-603 272	-1 595 033	-3 288 024
	Variation de l'actif net	-423 383	-144 479	4 190 078	4 471 936	-911 002
AN4	Actif net					
AN4a	Début de période	27 127 325	26 848 421	28 041 281	27 759 423	27 759 423
AN4b	Fin de période	26 703 942	26 703 942	32 231 359	32 231 359	26 848 421
AN5 -	Nombre d'actions					
AN5a	Début de période	257 353	257 394	266 597	266 466	266 466
AN5b	Fin de période	260 531	260 531	315 024	315 024	257 394
	Valeur liquidative	102,498	102,498	102,314	102,314	104,309
AN6	Taux de rendement annualisé (%)	4,01%	4,15%	3,81%	3,88%	3,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché au 30/06/2016 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor assimilables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 juin 2016 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2016 à 19.741.965 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2016	% de l'Actif Net
Obligations et valeurs assimilées	206 000	18 073 528	18 541 214	69,43%
Emprunts d'Etat	22 000	3 920 103	3 950 162	14,79%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 920 103	1 947 106	7,29%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	2 000 000	2 003 056	7,50%
Emprunts de sociétés	184 000	14 153 425	14 591 051	54,64%
AIL 2014/1	10 000	800 000	842 888	3,16%
ATB 2007/1	3 000	131 250	131 857	0,49%
ATL 2010/2	5 000	200 000	204 424	0,77%
ATL 2013/2	8 000	800 000	828 832	3,10%
ATL 2014/1	5 000	300 000	305 088	1,14%
Attijari Bank sub 2015	5 000	500 000	519 816	1,95%
Attij leasing 2014	10 000	800 000	824 656	3,09%
BTE 2010	2 000	100 000	103 251	0,39%
BTK 2012/1	15 000	857 175	884 211	3,31%
CIL 2012/1	2 500	50 000	50 612	0,19%
CIL 2012/2	5 000	200 000	203 692	0,76%
CIL 2013/1	2 000	200 000	206 592	0,77%
CIL 2014/1	10 000	800 000	844 320	3,16%
CIL 2014/2	7 000	560 000	574 235	2,15%
CIL 2015/2	3 500	350 000	364 339	1,36%
CIL 2016/1	2 500	250 000	251 890	0,94%
HL 2014/1	15 000	1 200 000	1 249 164	4,68%
HL 2015/1	5 000	400 000	404 184	1,51%
HL SUB 2015/1	3 000	300 000	311 086	1,16%
HL 2015/2	4 000	400 000	406 371	1,52%
Modern Leasing 2012	5 000	400 000	407 616	1,53%
TL 2012/2	7 000	280 000	286 479	1,07%
TL 2014/1	10 000	1 000 000	1 010 312	3,78%
TL 2014/2	13 000	1 300 000	1 344 106	5,03%
Tun Factor 2014-1	15 000	1 200 000	1 233 492	4,62%
UIB 2015	3 000	240 000	240 504	0,90%
UIB 2009/1	2 500	175 000	182 832	0,68%
UIB 2011/1	1 000	60 000	62 222	0,23%
Unifactor 2013	5 000	300 000	311 980	1,17%
Titres OPCVM	11 286	1 200 155	1 200 751	4,50%
SANADET SICAV	11 286	1 200 155	1 200 751	4,50%
TOTAL	217 286	19 273 683	19 741 965	73,93%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 2^{ème} trimestre 2016 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 31/03/2016	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés/ Remboursés	Plus ou moins/values réalisées	Coût d'acquisition au 30/06/2016
Obligations et Valeurs assimilées	950 000	-	178 750	178 750	-	771 250
Emprunts de Sociétés	950 000	-	178 750	178 750	-	771 250
ATB 2007-1	150 000	-	18 750	18 750	-	131 250
HL 2015/1	500 000	-	100 000	100 000	-	400 000
UIB 2015	300 000	-	60 000	60 000	-	240 000
Titres des OPCVM	1 258 528	1 998 266	2 020 493	2 056 639	-36 146	1 200 155
SANADET SICAV	1 258 528	1 998 266	2 020 493	2 056 639	-36 146	1 200 155
TOTAL	2 208 528	1 998 266	2 199 243	2 235 389	-36 146	1 971 405

3-2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-04-2016 au 30-06-2016 totalisent 304.184 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Revenus des obligations de sociétés	205 408	413 621	220 290	434 301	877 397
Revenus des emprunts d'Etat	47 269	94 498	47 122	93 876	189 641
Revenus des titres FCC	-	-	92	357	357
Revenus des actions	51 507	51 507	38 014	38 014	38 014
TOTAL	304 184	559 626	305 519	566 548	1 105 409

3.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30/06/2016 à 6.482.484 DT contre 6.974.893 DT au 31/03/2016.

Le détail des placements monétaires à la date du 30/06/2016 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2016	% de l'actif net
<u>Placement à terme</u>	2 000 000	2 037 973	7,63%
PLT 26072016 BTK	1 000 000	1 021 541	3,83%
PLT 06092016 BTK	1 000 000	1 016 432	3,81%
<u>Certificats de dépôt</u>	3 442 859	3 464 710	12,97%
CD_03102016 BT	973 156	986 434	3,69%
CD_02112016 BT	973 919	982 033	3,68%
CD_29072016 ATB	996 317	996 563	3,73%
CD_07072016 ATB	499 467	499 680	1,87%
<u>Bons du trésor court terme</u>	951 511	979 802	3,67%
BTC 04102016	951 511	979 802	3,67%
Total	6 394 370	6 482 484	24,28%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 79.722 DT pour la période allant du 01/04/2016 au 30/06/2016 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme, bons du trésor à court terme et certificats de dépôt au titre du deuxième trimestre 2016.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Revenus des placements à terme	31 070	77 647	45 509	90 581	176 742
Revenus des Bons de trésor court terme	9 803	19 365	9 816	19 288	38 168
Revenus des certificats de dépôt	38 849	69 306	70 728	151 216	345 759
TOTAL	79 722	166 318	126 053	261 084	560 669

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 19.591 DT au 30/06/2016 contre 24.929 DT au 30/06/2015.

3.6 Note sur les autres créiteurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/06/2016	Valeur au 30/06/2015	Exercice clos le 31/12/2015
TCL	273	440	322
Retenue à la source	7 477	3 651	3748
Redevance CMF	2 214	2817	2 709
TOTAL	9 964	6 908	6779

3.7 Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -423 383 DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	277 428
Variation de la part Revenu	-700 811
Variation de l'Actif Net	-423 383

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2016 se détaillent comme suit :

	Capital au 01/04/2016	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/06/2016
Montant :	25 824 494	15 695 309	-15 376 408	26 143 395 ^(*)
Nombre de titres :	257 353	156 411	153 233	260 531
Nombre d'actionnaires	590	108	154	544

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-04-2016. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2016 au 30-06-2016).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/06/2016
Capital sur la base part de capital de début de période	26 143 395
Variation des +/- values potentielles sur titres	-8 780
+/- values réalisées sur cession de titres	-20 940
Régul des sommes non distribuables de la période	345
capital au 30-06-2016	26 114 020

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	59 440	119 664	73 809	148 213	307 553
TOTAL	59 440	119 664	73 809	148 213	307 553

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du deuxième trimestre 2016 s'élève à 59.440 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

3.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL et autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Redevance CMF	6 716	13 521	8 340	16 747	34 750
TCL	923	1 835	1 130	2 160	4 193
TOTAL	7 639	15 356	9 469	18 906	38 943